

Emploi et chômage parmi la population d'origine étrangère à Genève

Chiara D'AIUTO

Mémoire de maîtrise en démographie sous la direction de :

Philippe WANNER, directeur de recherche
Sophie ROSSILLION, directrice de stage

Remerciements

Je tiens à remercier le Professeur Philippe Wanner, mon directeur de recherche, Madame Sophie Rossillion, ma directrice de stage à l'OCSTAT ainsi que Monsieur Roland Rietschin, directeur adjoint à l'OCSTAT, pour leurs précieux conseils et suggestions. Mes remerciements vont également à Madame Sophie Mouchet, Messieurs José Juan, Pierric Bossi, Damien Rochette et Sébastien Blanc pour leur aide et disponibilité ainsi que Messieurs Alexandre Meyer et Philippe Egli de l'OCE. Enfin, je remercie chaleureusement toutes les collaboratrices et collaborateurs de l'OCSTAT pour leurs encouragements durant les quelques mois passés avec eux.

Table des matières

Remerciements	1
Liste des abréviations	3
1. Introduction	4
2. Le contexte genevois : sa population et son marché du travail	7
2.1 État de la population genevoise en 2006	7
2.2 Le marché du travail genevois et la situation économique.....	10
3. Données et méthodes.....	12
3.1 Données	12
3.2 Méthodologie.....	14
4. Spécificités des étrangers sur le marché du travail	17
4.1 La population résidente active du canton de Genève	17
4.2 Les grands groupes d'origine et leurs liens avec des vagues migratoires.....	20
4.3 Les nouveaux migrants.....	25
4.4 Les quatre communautés les plus représentées et leur statut de nationalité.....	29
5. Un essai de modélisation des indicateurs de l'emploi	34
5.1 Facteurs expliquant la probabilité d'être actif.....	34
5.2 Facteurs expliquant la probabilité d'être actif occupé	36
5.3 Facteurs expliquant la probabilité d'être en sous-emploi	38
6. Le chômage à Genève : une analyse à partir de données complémentaires.....	42
7. Synthèse et conclusion	46
Index des figures, tableaux et annexes	50
Annexes	53
Bibliographie.....	64

Liste des abréviations

AELE :	Association européenne de libre échange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse)
ALCP :	Accord sur la libre circulation des personnes
ESPA :	Enquête suisse sur la population active
ESS :	Enquête suisse sur la structure des salaires
LEtr :	Loi fédérale sur les étrangers
OCE :	Office cantonal de l'emploi
OCSTAT :	Office cantonal de la statistique
OFS :	Office fédéral de la statistique
OIT :	Organisation internationale du travail
ORP :	Office régional de placement
PLASTA :	Placement et statistique du marché du travail
RCE :	Registre central des étrangers
RFE :	Recensement fédéral des entreprises
RFP :	Recensement fédéral de la population
SECO :	Secrétariat d'État à l'économie
SHAPE :	Système de statistiques sur les ménages et les personnes
SPAO :	Statistique de la population active occupée
STATEM :	Statistique de l'emploi
UE15 :	Union européenne des quinze (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suède, Royaume-Uni)
UE10 :	Union européenne des dix nouveaux membres (Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie)
UE25 :	UE15+UE10

1. Introduction

En Suisse, les dernières décennies du vingtième siècle ont connu une modification des flux migratoires accompagnés par des changements législatifs importants. Les provenances des migrants sont de plus en plus variées et les motifs de la migration se sont diversifiés. Le modèle du « travailleur migrant » a progressivement été accompagné d'autres types de flux migratoires (flux d'asile, regroupement familial), moins systématiquement associés à l'exercice d'une activité professionnelle. Or, l'orientation actuelle de la politique migratoire suisse, comme de celle des autres pays européens, montre que le capital humain hautement qualifié est de plus en plus recherché. C'est pourquoi, la priorité est donnée aux travailleurs qualifiés et hautement qualifiés. Après l'abandon de la politique dite des « trois cercles¹ », la politique migratoire suisse repose, depuis 1998, sur le « système binaire d'admission ». L'admission des ressortissants des pays de l'UE25 et de l'AELE (Norvège, Islande et Liechtenstein) est régie par l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) alors que, depuis le 1^{er} janvier 2008, la nouvelle loi fédérale sur les étrangers (LEtr) s'applique aux ressortissants des États tiers². L'entrée en vigueur de l'accord sur la libre circulation des personnes³ (ALCP) a renforcé le fonctionnement de ce modèle binaire. Pour les ressortissants des 15 anciens États membres, de l'AELE, ainsi que de Malte et Chypre, toutes les restrictions à l'accès au marché du travail suisse sont tombées le 1^{er} juin 2007. A partir de cette date, les contingents ne leur sont plus appliqués et ils bénéficient donc de la totale liberté de circulation. Cette disposition sera progressivement mise en œuvre pour les dix nouveaux membres⁴. L'entrée des ressortissants des pays tiers, régie par la LEtr, reste restreinte par diverses conditions dont celles des contingents et d'une qualification élevée⁵. La priorité d'accès au marché du travail suisse est donc donnée aux ressortissants des États membres de l'UE25/AELE, et parallèlement, une politique restrictive est appliquée à l'égard des autres pays.

¹ Les travailleurs étaient premièrement recrutés au sein des États membres de l'UE ou de l'AELE, deuxièmement parmi les autres pays traditionnels de recrutement (Australie, Canada, États-Unis, Nouvelle-Zélande) et troisièmement dans tous les autres pays.

² http://www.geneve.ch/permis/word/Info_LEtr.pdf

³ Depuis le 1^{er} juin 2002 pour les 15 anciens membres et depuis le 1^{er} avril 2006 pour les 10 nouveaux membres.

⁴ Cf. annexe 1.

⁵ Art. 18 à 24 de la LEtr, voir à ce sujet : <http://www.admin.ch/ch/f/ff/2005/6885.pdf>

Cette nouvelle orientation de la politique migratoire a une importance considérable pour Genève, canton suisse où la proportion d'étrangers parmi la population résidante est la plus élevée. Fin 2006, la population étrangère représente 38.4% de la population totale du canton soit 171 116 personnes. Cette proportion est abaissée par un nombre élevé de naturalisations (6 300 changements d'origine pour l'année 2006⁶). En 2005, le *Portrait statistique des étrangers vivant à Genève* réalisé par l'OCSTAT (Office cantonal de la statistique) dressait une analyse générale sur la situation des étrangers vivant à Genève. C'est à partir de cette étude que s'inscrit ce projet de recherche/stage qui sera effectué au sein de l'OCSTAT. Il vise à développer la thématique des étrangers sur le marché du travail genevois.

La perspective adoptée privilégiera la comparaison des immigrants avec les natifs. Mais la situation peut varier selon les groupes de migrants. C'est pourquoi nous distinguerons, sur la base de la politique migratoire actuelle, les ressortissants de l'UE25/AELE des ressortissants des États tiers. Les disparités, si elles existent, seront analysées au niveau d'indicateurs du marché du travail à travers des variables telles que le statut d'activité, le niveau de formation, la catégorie professionnelle, etc. Les inégalités seront également captées à travers la thématique du chômage. En raison de la demande croissante de main-d'œuvre qualifiée, les situations professionnelles des immigrants varient grandement. Ainsi, nous accorderons une attention particulière aux nouveaux migrants.

Tout au long du travail, nous tenterons de répondre aux questions suivantes. La situation des populations immigrées tend-elle à se rapprocher de celle des Suisses de naissance ? Les migrants européens communautaires présentent-ils des spécificités sur le marché du travail par rapport à ceux originaires des États tiers, ou assiste-t-on au contraire à une convergence des profils ? Les nouveaux migrants, quant à eux, présentent-ils des caractéristiques professionnelles qui leur sont propres ? Les étrangers éprouvent-ils des difficultés à s'insérer sur le marché du travail genevois ? Quels sont les facteurs déterminant la participation au marché du travail et quelles sont les différences entre les nationaux et les étrangers face au chômage ?

En somme, nous tenterons de montrer dans quelle mesure la population active d'origine étrangère est insérée dans le marché du travail genevois. L'insertion économique des

⁶ OCSTAT (2007), *Bilan et état de la population du canton de Genève en 2006*, Données statistiques n°2, Genève.

immigrants dans la société d'accueil constitue une dimension essentielle du processus d'intégration. La participation active au marché du travail est une des conditions nécessaires à l'intégration socioéconomique des personnes d'origine étrangère, puisque le statut social et les ressources financières dépendent essentiellement de l'exercice d'une activité professionnelle. La formation et la qualification font également partie des facteurs d'intégration les plus importants. Elles peuvent faciliter l'intégration des personnes de nationalité étrangère ou la rendre plus difficile. Grâce aux qualifications acquises, les perspectives professionnelles sont plus larges ce qui permet de créer les conditions nécessaires à une intégration équitable dans le marché du travail.

En guise de contextualisation, le chapitre suivant (chapitre 2) dressera un bref portrait du contexte genevois en termes de population et de marché du travail. Le chapitre 3 pour sa part décrira les données et les méthodes utilisées. Le chapitre 4 décrira les caractéristiques de la population active étrangère que nous comparerons à celle d'origine suisse, à l'aide de tableaux descriptifs. Nous distinguerons également le profil des nouveaux migrants et évoquerons les différents statuts de nationalité des quatre communautés étrangères les plus représentées à Genève. Un cinquième chapitre présentera une modélisation des indicateurs de l'emploi, utilisant des méthodes de régression logistique. Ces régressions autoriseront l'identification des divers facteurs susceptibles de déterminer certaines caractéristiques de la participation des personnes sur le marché du travail. Le chapitre suivant s'intéressera à la comparaison des profils des nationaux et des étrangers face au chômage. Cette étude se terminera, enfin, par une discussion qui synthétisera les différents éléments développés.

2. Le contexte genevois : sa population et son marché du travail

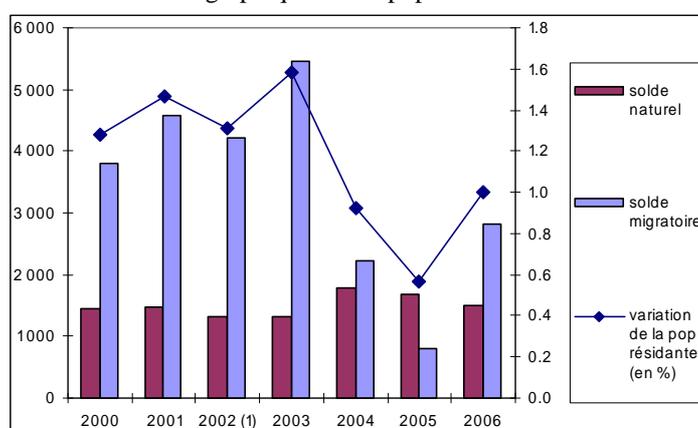
Cette partie présente une vue d'ensemble de la population genevoise et de son marché du travail. Elle sert de cadre général aux prochains chapitres. Premièrement, la population résidente genevoise fera l'objet d'une brève présentation. Son évolution à travers les mouvements démographiques, les différentes catégories de travailleurs étrangers et les nouveaux migrants seront traités. Deuxièmement, le contexte économique et les particularités du marché du travail genevois seront brièvement abordés.

2.1 État de la population genevoise en 2006

Population résidente et mouvements démographiques

Le canton de Genève compte, fin 2006, 445 306 habitants. La population résidente s'est accrue de 7.7% en 6 ans (2000-2006).

Figure 1 : Mouvements démographiques de la population résidente. Genève, 2000-2006.



Source : OCSTAT

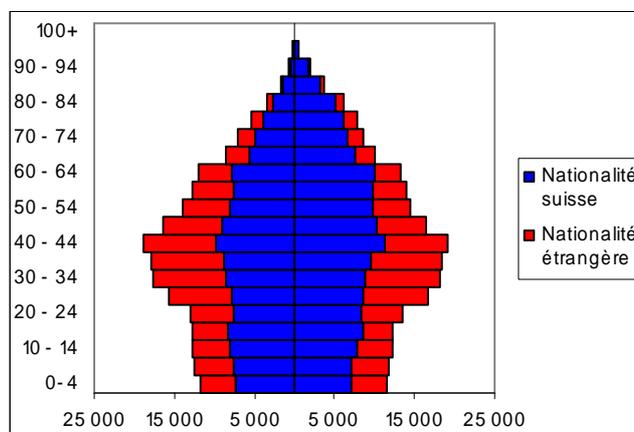
(1) A partir de janvier 2002, la statistique de la population résidente comprend tous les citoyens suisses et tous les ressortissants étrangers titulaires d'une autorisation de séjour officielle, qui habitent effectivement dans le canton. La statistique inclut dorénavant toutes les personnes relevant du domaine de l'asile, soit les requérants d'asile au sens strict (permis N) et les personnes au bénéfice d'une admission provisoire (permis F). Les effectifs de la population à fin décembre 2001 ont été recalculés selon cette nouvelle définition. Auparavant, les permis N n'étaient pas pris en compte.

D'après la figure 1, le solde naturel reste stable pendant les six années d'observation. Le solde migratoire, en augmentation après l'entrée en vigueur de l'ALCP, diminue les deux années suivantes (2004-2005). En 2006, sous l'influence d'une conjoncture plus favorable, l'immigration nette s'accroît. Le solde migratoire a plus d'influence sur la variation de la population que le solde naturel. En 2006, il contribue pour 65% à la croissance de la

population. Nous relevons également des différences selon l'origine. Contrairement aux étrangers, les Suisses présentent un solde migratoire négatif (-2 952 contre +5 769 pour les étrangers) et un solde naturel plus faible (+431 contre +1 076)⁷. Paradoxalement, la croissance de la population résidente d'origine étrangère reste faible. Un nombre élevé de naturalisations (+6 300) explique cette modeste variation (0.3% entre 2005 et 2006). D'après le recensement de 2000, 16.3% de la population résidente à Genève est binationale et 54% est détentrice d'un passeport étranger⁸.

Genève est le canton suisse où la proportion d'étrangers parmi la population résidente est la plus importante. Fin 2006, la population d'origine étrangère s'élève à 171 116 personnes et représente 38.4% de la population totale du canton de Genève. Entre 25 et 39 ans, cette proportion avoisine même les 50%⁹. La pyramide des âges et sexes (figure 2) des personnes de nationalité suisse présente une forme rectangulaire caractéristique d'une population en déclin démographique. Plus jeune¹⁰, la population étrangère « rajeunit » la population résidente.

Figure 2 : Pyramide des âges quinquennaux et sexes de la population résidente selon l'origine. Genève, 2006.



Source : OCSTAT

Population étrangère permanente et non permanente

Différents types d'autorisation régissent la présence des étrangers en Suisse. Font partie de la « population permanente » les titulaires de permis L pour une période de 12 mois ou plus et les fonctionnaires internationaux ainsi que les bénéficiaires de permis de longue durée (permis

⁷ Chiffres qui se réfèrent à l'année 2006.

⁸ OCSTAT (2005), *Portrait statistique des étrangers vivant à Genève*, Études et documents n° 37, Genève, p.8.

⁹ Cette proportion atteint respectivement 49.4% pour les 25-29 ans, 51.5% pour les 30-34 ans et 49.2% pour les 35-39 ans.

¹⁰ Âge médian de 41.7 ans pour les Suisses contre 36.4 ans pour les étrangers.

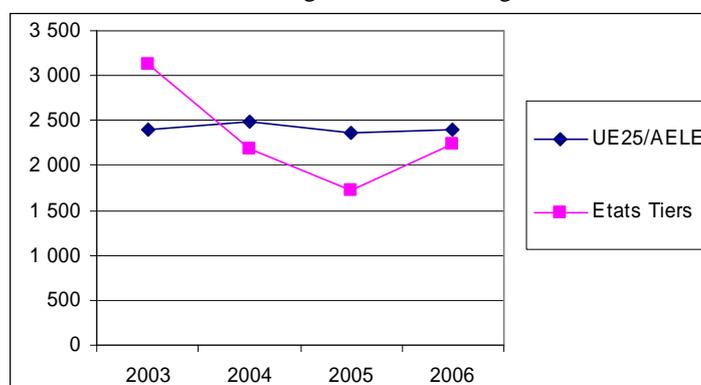
B et C). Font partie de la « population non permanente » les titulaires de permis L de moins d'une année et les personnes vivant en Suisse dans le cadre de la procédure d'annonce¹¹.

Nouveaux migrants

En 2006, le canton de Genève compte 9 940 immigrés¹² originaires de l'UE25/AELE. Les ressortissants des Quinze anciens pays de l'UE forment la presque totalité des immigrés de l'Europe communautaire. La France (2 980), le Portugal (1 740), le Royaume-Uni (1 140) sont les principaux pays d'origine. En revanche, l'immigration en provenance des autres pays de l'Europe du Sud s'essouffle. Pour l'UE10, la Pologne est le pays qui amène le plus d'immigrés (230 sur un total de 430).

Sur la figure 3, nous avons reproduit le solde migratoire des étrangers sans tenir compte des fonctionnaires internationaux car ils ne sont pas concernés par les changements inhérents à l'ALCP. L'immigration en provenance de l'UE25/AELE s'est manifestement substituée à l'immigration en provenance des États tiers et il n'y a pas eu d'immigration massive des pays de l'UE vers Genève et la Suisse¹³.

Figure 3 : Évolution du solde migratoire selon l'origine. Genève, 2003-2006.



Source : OCSTAT

¹¹ Avec la deuxième phase des accords bilatéraux au 1^{er} juin 2004, les étrangers originaires de l'UE15/AELE (+Chypre et Malte) qui viennent travailler moins de 90 jours en Suisse ne sont plus soumis à autorisation mais doivent s'annoncer aux autorités. En 2006, 14 300 travailleurs annoncés ont été enregistrés à Genève, soit l'équivalent de 1 700 actifs à plein temps¹¹. 61% de celles-ci travaillent dans le secteur tertiaire, 35% dans le secondaire et 4% dans le secteur primaire.

¹² Le canton de Genève compte 23 820 immigrés pour l'année 2006 (4 700 de nationalité suisse et 19 120 de nationalité étrangère).

¹³ OFS (2006), *La population étrangère en Suisse. Edition 2006*, OFS, Neuchâtel, p.30.

2.2 Le marché du travail genevois et la situation économique

Canton frontalier, Genève joue le rôle de pôle urbain et de bassin d'emploi d'une région plus vaste, en particulier transfrontalière. L'enjeu de l'emploi dépasse le potentiel de réserve de la population active résidente¹⁴. De fait, il est légitime de retrouver une part importante de population active non résidente sur le marché du travail genevois. Les frontaliers¹⁵ occupent 15% des emplois (Observatoire statistique transfrontalier, 2007) et, d'après le recensement fédéral de la population de 2000, environ 23°000 navetteurs intercantonaux se déplacent chaque jour. Il est alors certain que le marché du travail à Genève dépend fortement de son agglomération et il est difficile de concevoir le développement de Genève sans cette dimension transfrontalière. D'autant que la pénurie de logement à Genève pousse les personnes à s'établir en dehors des frontières cantonales.

De plus, la situation du marché du travail genevois présente différentes spécificités : de nombreuses organisations internationales et sociétés financières ainsi que des industries horlogères et chimiques caractérisent ce marché. En outre, les activités de négoce et de gestion d'entreprises se sont fortement développées ces dernières années pour devenir des secteurs importants de l'économie genevoise¹⁶. Ces activités sont souvent exercées par des sociétés multinationales dont leur siège administratif, implanté à Genève, sert à piloter leurs activités internationales.

La Suisse, au moment de l'introduction de la libre circulation des personnes en 2002, se trouvait dans une situation conjoncturelle faible : entre 2001 et 2005, le nombre d'emplois a augmenté de 0.7%. Genève semble avoir été moins touchée par cette période de faiblesse économique car elle a connu une hausse du nombre d'emplois de 4.5% entre 2001 et 2005¹⁷. Actuellement, le contexte de haute conjoncture économique est confirmé par une baisse du

¹⁴ Le Recensement fédéral des entreprises de 2005 dénombre 269°274 emplois pour 230 000 personnes résidentes actives.

¹⁵ La statistique cantonale annonce 56 930 titulaires de permis frontaliers en 2006 et celle fédérale fournit une estimation des frontaliers travaillant effectivement dans le canton à 48 200 personnes. En 10 ans (1996-2006), le nombre de frontaliers a doublé.

¹⁶ D'ailleurs plusieurs sociétés ont choisi Genève pour établir leur activité (par exemple Louis Dreyfus Commodities ou Essent Trading).

¹⁷ Correspondant à 11 700 emplois supplémentaires. A ce sujet voir : OCSTAT (2006), Communiqué de presse n°50.

taux de chômage annuel moyen, qui passe de 7.0%, en 2006, à 6.3%, en 2007, soit le niveau le plus bas atteint depuis 2002 (5.1%)¹⁸.

¹⁸ http://www.geneve.ch/statistique/statistiques/domaines/03/03_03/aperçu.asp

3. Données et méthodes

Ce troisième chapitre présente d'abord les données utilisées. Puis, les concepts et définitions, les variables analysées et les méthodes de calcul seront expliqués.

3.1 Données

De nombreuses sources de données ont à ce jour été explorées, de manière à appréhender la thématique de l'emploi en Suisse : des relevés et enquêtes tels que l'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS), le recensement fédéral de la population (RFP), le recensement fédéral des entreprises (RFE) et l'enquête suisse sur la population active (ESPA), des statistiques spécifiques comme la statistique de l'emploi (STATEM), la statistique de la population active occupée (SPA0), et d'autres sources non spécifiques¹⁹. Dans cette étude, nous avons décidé de donner priorité à l'enquête suisse sur la population active car cette dernière se réfère d'une part à la période récente et permet, d'autre part, d'analyser en détail la population étrangère sur le marché du travail. Pour notre travail, nous avons utilisé les données de l'année 2006. Les résultats obtenus nous aideront à mieux connaître les caractéristiques sur le marché de l'emploi de la population étrangère résidant à Genève.

L'enquête suisse sur la population active (ci-après ESPA), organisée dès 1991 en Suisse, a pour but de fournir des données représentatives sur la structure socioéconomique de la population adulte et sur ses comportements en matière d'activité professionnelle. L'ESPA est réalisée sous forme de sondage chaque année au cours du deuxième trimestre et porte sur un échantillon représentatif de la population résidante permanente de 15 ans et plus. Cette enquête s'adresse aux résidents de nationalité suisse, aux étrangers titulaires d'un permis d'établissement (permis C), d'une autorisation de séjour (permis B), d'un permis de courte durée d'au moins une année (permis L) ainsi qu'aux fonctionnaires internationaux. Toutefois, nous avons fait le choix de ne pas comptabiliser ces derniers par la suite car ils représentent une catégorie très spécifique et ne sont pas concernés par les changements inhérents à l'accord sur la libre circulation des personnes²⁰.

¹⁹ Comme les comptes globaux du marché du travail (CMT), la statistique des frontaliers (STAF), la statistique du volume du travail (SVOLTA), la statistique de la durée normale de travail dans les entreprises (DNT).

²⁰ Pour plus d'informations sur les fonctionnaires internationaux : OCSTAT (2006), *Les organisations internationales à Genève et en Suisse. Résultats de l'enquête 2005*. Données statistiques n°6, Genève, 28p.

L'entrée en vigueur au 1^{er} juin 2002 de l'accord bilatéral sur la libre circulation des personnes a entraîné une perte de l'information disponible sur l'activité professionnelle des étrangers dans le Registre central des étrangers (RCE). Celle-ci résulte de la suppression, pour les actifs occupés de l'UE25/AELE, de l'obligation d'annoncer des changements dans l'activité professionnelle. Afin de compenser cette perte et de disposer des données indispensables pour observer les conséquences de la libre circulation sur le marché du travail helvétique, le Conseil fédéral a décidé de compléter, dès 2003, l'échantillon traditionnel de l'ESPA avec un échantillon supplémentaire composé de 15 000 personnes étrangères, tiré du Registre central des étrangers. Certains cantons comme Genève ont par ailleurs financé un accroissement de la taille de leur échantillon afin de permettre une exploitation des données cantonales. Ainsi, à Genève, l'échantillon de l'enquête se compose de 4 150 personnes pour l'année 2006. Mais, afin de contrôler des effets de la non-réponse, les données diffusées dans ce travail résultent d'une pondération (calculée à partir du groupe d'âge, du sexe, de la nationalité et de la région de résidence).

Il est important de mentionner ici que les résultats d'une enquête telle que l'ESPA, basée sur un échantillon, contiennent une marge d'erreur dont l'importance dépend du nombre de réponses recueillies. Ainsi, lorsque le nombre de réponses devient trop faible, la précision des résultats diminue. Pour cette raison, nous avons dû, par exemple, renoncer à une analyse détaillée par pays ou régions.

Une analyse à partir de données complémentaires a été réalisée (chapitre 6) dans le but de comparer les profils des nationaux et des étrangers face au chômage. L'ESPA dénombre les personnes sans emploi mais les effectifs étant trop faibles, ces personnes ne peuvent pas être analysées. Par contre, une base de données provenant du système PLASTA (Placement et statistique du marché du travail) autorise certaines analyses. Cette base est constituée par les offices régionaux de placement (ORP) qui enregistrent les inscriptions et les désinscriptions des demandeurs d'emploi. Le SECO (Secrétariat d'Etat à l'économie) centralise l'information récoltée par les ORP.

3.2 Méthodologie

Par souci de clarté, il est important de définir les concepts et définitions, les variables analysées et les méthodes utilisés dans cette étude.

Concepts et définitions

La population étudiée dans ce travail est la population active. Il n'existe pas de définition unique de la population active, qui peut ainsi sensiblement différer selon les instituts, organismes, et les pays. Considérer encore actuellement la population active à partir de 15 ans, selon la définition classique et répandue, peut sembler aujourd'hui inadaptée car une personne de cet âge est normalement toujours en formation. Les personnes actives constituent l'offre de travail. Ainsi, les concepts et définitions utilisés dans l'Enquête suisse sur la population active sont basés sur les recommandations de l'Organisation internationale du travail (OIT)²¹. Sont donc considérées comme actifs en Suisse, les actifs occupés (personnes d'au moins 15 ans révolus qui, au cours de la semaine de référence ont travaillé au moins une heure contre rémunération) et les personnes à la recherche d'un emploi (ci-après les « sans emploi »). Ces derniers ne sauraient être mis sur le même plan que les demandeurs d'emploi²² comptabilisés par le SECO. Car, contrairement à ceux du SECO, les chiffres de l'ESPA comprennent aussi les chômeurs non enregistrés dans un ORP. Nous aborderons également le thème des personnes en sous-emploi qui sont des actifs occupés présentant une durée normale de travail inférieure aux 90% de la durée normale de travail dans les entreprises qui souhaitent travailler davantage (annexe 2).

Afin de mieux décrire et comparer la population active, nous avons effectué un découpage de la population étudiée selon différentes origines : Suisses; ressortissants de l'Union européenne²³ et de l'AELE; ressortissants des États tiers. L'ESPA rend possible la distinction des personnes possédant la double nationalité. La Confédération helvétique l'autorise depuis 1992. Dans notre travail, les personnes ayant la double nationalité²⁴ sont considérées comme suisses. Nous aborderons également le concept de « Secondos » qui sont des personnes de nationalité étrangère nées en Suisse (deuxième génération).

²¹ <http://www.oecd.org/dataoecd/35/3/2771299.pdf>

²² Les chômeurs inscrits et les demandeurs d'emploi non-chômeurs (c'est-à-dire au bénéfice d'emploi temporaire, en gain intermédiaire, en formation, etc.) constituent la population des demandeurs d'emploi.

²³ UE25. La Roumanie et la Bulgarie ayant adhéré à l'UE le 1^{er} janvier 2007, elles ne sont donc pas incluses dans ce groupe.

²⁴ Il s'agit soit de personnes qui possèdent la double nationalité dès la naissance, soit de personnes étrangères à la naissance qui ont acquis la nationalité suisse dans le cadre d'une procédure de naturalisation.

Variables analysées

De manière à mieux cerner les profils des personnes interrogées, nous avons sélectionné les variables suivantes :

- **l'âge**
- **le sexe**
- **la nationalité** (Suisse, ressortissants de l'UE25/AELE, ressortissants des États tiers).
- **l'état civil** est reparti en quatre catégories : célibataire, marié, divorcé/séparé, veuf.
- **le statut d'activité** distingue les actifs (indépendants, salariés, apprentis, sans emploi) des non actifs (en formation, au foyer, retraite).
- **le taux d'activité** calcule la part des personnes actives dans l'ensemble de la population.
- **la formation achevée** est considérée en trois catégories : formation secondaire I (scolarité obligatoire, école ménagère, école de formation générale), formation secondaire II (apprentissage, école professionnelle à plein temps, maturité), formation tertiaire (formation professionnelle supérieure avec brevet/maîtrise, école technique ou professionnelle, HES, Université, EPF).
- **la durée de formation** : il s'agit de la durée écoulée depuis la fin de la formation la plus élevée (moins de un an, 1-4 ans, 4-8 ans, plus de 8 ans).
- **la catégorie professionnelle** est répartie en plusieurs modalités : dirigeant, cadre supérieur; profession intellectuelle et scientifique; profession intermédiaire; employé de type administratif; personnel des services, vente; agriculteur, artisan, ouvrier; employé, ouvrier non qualifié.
- **les secteurs d'activité** sont séparés en huit catégories : agriculture, économie forestière, élevage; industrie, art, métiers; technique, informatique; construction, exploitation minière; professions commerciales, transport, circulation; hôtellerie, restauration, services personnels; management, administration, banque, assurance, judiciaire; santé, enseignement, culture, scientifique.
- pour des analyses portant sur les étrangers, il est judicieux d'ajouter des variables telles que le **type d'autorisation de résidence** (permis C, permis B et L) et la **durée de séjour**.

Pour le chapitre traitant du chômage, les variables à disposition dans l'extraction utilisée sont la date d'inscription et de sortie de PLASTA, ce qui permet le calcul de la durée de recherche d'emploi. La nationalité, le type d'autorisation de résidence, le sexe et le secteur économique sont des variables également présentes dans la base de données.

Méthode

Dans un premier temps, l'analyse se limite à un portrait des personnes actives à Genève en 2006 à l'aide de statistiques descriptives. L'étude se poursuit par une approche plus analytique qui s'appuie sur une série de régressions logistiques. Ces analyses mesurent l'effet de différentes caractéristiques individuelles sur la probabilité d'être actif, au chômage et en sous-emploi. Nous tenterons également d'obtenir des informations sur l'impact de la nationalité et du genre. La méthode de régression logistique, estimée par des odds ratio (O.R.), mesure la probabilité de présenter un état pour un groupe par rapport à une modalité de référence. Un O.R. supérieur à l'unité signifie un risque augmenté de subir l'événement sous étude, par rapport à la catégorie de référence. Un O.R. inférieur à l'unité traduit en revanche un risque réduit de subir l'événement. La significativité statistique (valeur du p) résultant des régressions logistiques²⁵ figurera dans les tableaux de résultats. Toutes les analyses ont été effectuées à l'aide du logiciel SAS.

²⁵ Valeur du test de p: * < 0.1; ** < 0.05; *** < 0.01.

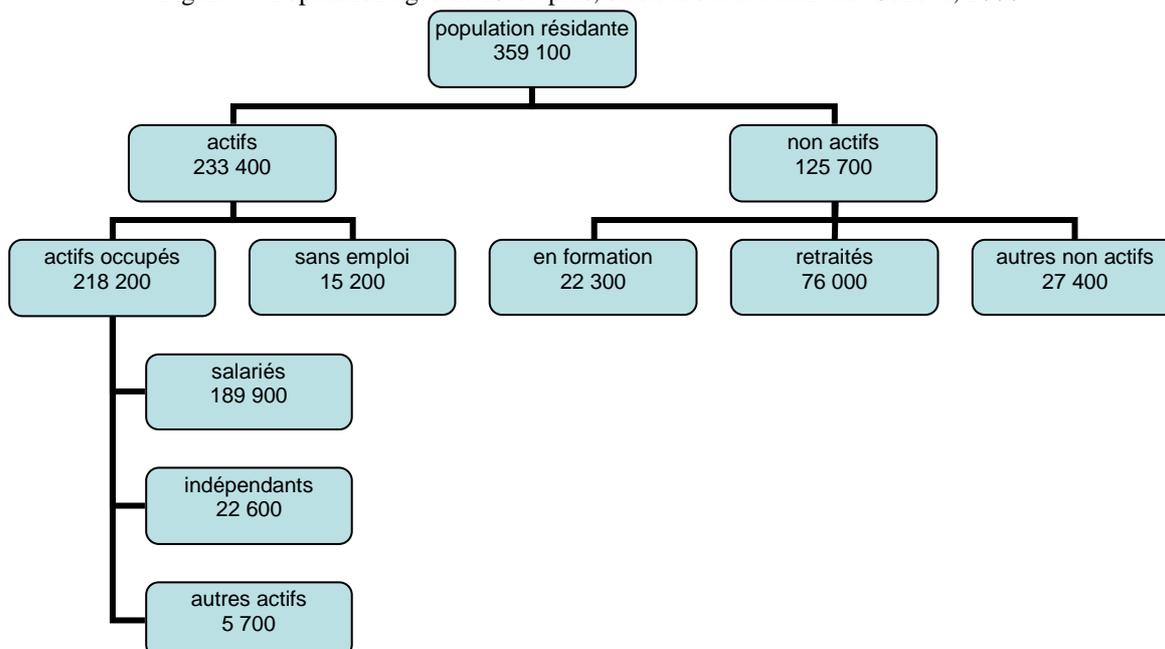
4. Spécificités des étrangers sur le marché du travail

Dans ce chapitre, nous effectuerons dans un premier temps une comparaison des caractéristiques de la population genevoise par rapport à la population suisse afin de mieux comprendre les caractéristiques de la population active genevoise. La population étrangère active fera ensuite l'objet d'une description détaillée sur la base de l'ESPA. Les particularités socioprofessionnelles de la population active seront comparées selon l'origine. Nous distinguerons également le profil des nouveaux migrants et évoquerons les différents statuts de nationalité des quatre communautés étrangères les plus représentées à Genève.

4.1 La population résidente active du canton de Genève

Selon l'ESPA, en 2006, la population résidente âgée de 15 ans et plus dans le canton de Genève se compose de 359 100 personnes. Parmi elles, 233 400 actifs, dont 15 200 sans emploi et 218 200 sont actifs occupés. Parmi les actifs occupés, 87% sont des salariés, 10% des indépendants et 3% des « autres actifs²⁶ » (figure 4). Les femmes sont majoritaires (53%) dans la population résidente âgée de 15 ans et plus mais moins nombreuses (47%) au sein de la population résidente active et représentent les deux-tiers des non actifs.

Figure 4 : Population âgée de 15 ou plus, selon le statut d'activité. Genève, 2006.

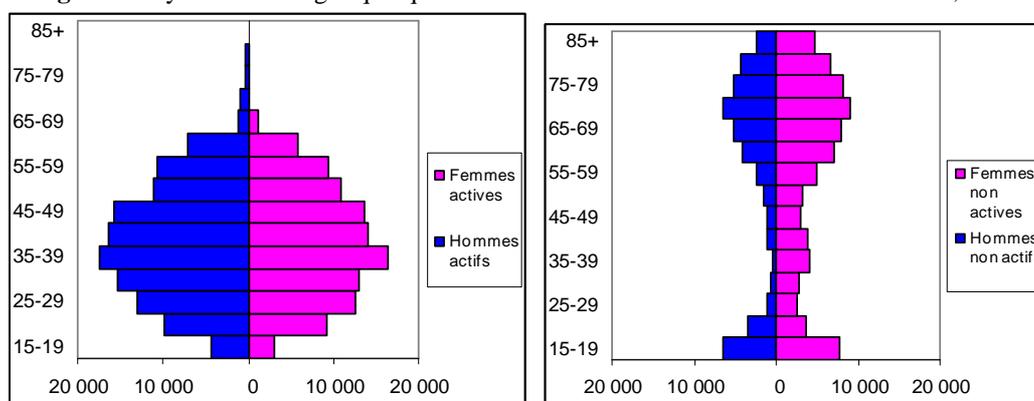


Source : ESPA 2006

²⁶ Apprentis et recrues.

Les personnes non actives représentent un tiers de la population résidante. Le groupe des inactifs est principalement composé de retraités et de personnes en formation, auxquels s'ajoutent les femmes au foyer. Entre 25 et 49 ans, la proportion de femmes dans la population inactive dépasse les 70% (annexe 3). La pyramide des âges présentée à la figure 5 montre effectivement que pour chaque classe d'âge la proportion de personnes inactives est plus élevée parmi les femmes que les hommes. Enfin, le taux d'activité net, défini comme la part de personnes actives dans la population de 15 à 64 ans, est donc plus élevé chez les hommes que chez les femmes (84.5% contre 71.4%).

Figure 5 : Pyramide des âges quinquennaux et sexes selon le statut d'activité. Genève, 2006.



Source : ESPA 2006

Comparé aux données obtenues pour l'ensemble de la Suisse²⁷ (annexe 4), Genève présente peu de différences dans la répartition de la population selon le statut d'activité. Toutefois, Genève compte plus d'actifs sans emploi et de personnes en formation.

Niveau de formation²⁸

Le niveau de formation de la population résidante à Genève est relativement élevé par rapport à la Suisse. En effet, 32% de la population de plus de 15 ans est titulaire d'une formation tertiaire contre 23% pour la Suisse. Concernant les personnes actives, 40% sont titulaires d'une formation tertiaire contre 29% au niveau suisse (annexe 5).

²⁷ <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/03/02/blank/data/03.html>

²⁸ SECONDAIRE I : scolarité obligatoire, école ménagère, école de formation générale; SECONDAIRE II : apprentissage, école professionnelle à plein temps, maturité; TERTIAIRE : formation professionnelle supérieure avec brevet/maîtrise, école technique ou professionnelle, HES, Université, EPF.

*Catégorie professionnelle*²⁹

La population d'actifs occupés peut être répartie en neuf catégories selon la catégorie professionnelle (tableau 1). Selon cette typologie, Genève se caractérise, par rapport à la Suisse, par une part plus élevée d'actifs dans les métiers qui requièrent une qualification élevée. Par exemple, 24.3% des actifs genevois exercent une profession intellectuelle ou scientifique contre 18.1% au niveau suisse. Par contre, les agriculteurs et les artisans et ouvriers sont sous-représentés.

Tableau 1 : Répartition (en %) de la population active occupée selon la catégorie professionnelle. Suisse et Genève, 2006.

	Genève	Suisse
Dirigeants, cadres supérieurs	8.1	6.4
Prof. intellectuelles et scientifiques	24.3	18.1
Professions intermédiaires	23.1	21.0
Employés de type administratif	12.0	12.1
Personnel des services et vente	13.1	13.5
Agriculteurs	1.3	4.0
Artisans et ouvriers	10.4	14.8
Conducteurs et assembleurs	1.8	4.7
Ouvriers et employés non qualifiés	5.8	5.4

Source : ESPA 2006

En somme, la population genevoise se distingue par un niveau de formation plus élevé et une main-d'œuvre mieux qualifiée que la population au niveau suisse, ce qui est à mettre en relation d'une part avec le caractère essentiellement urbain du territoire genevois, d'autre part avec les spécificités du tissu économique genevois mentionnées plus haut.

La population résidente active étrangère à Genève

En 2006, d'après l'ESPA, les étrangers à Genève représentent 37.8% de la population résidente âgée de 15 ans et plus. Deux tiers d'entre eux résident en Suisse depuis plus de 8 ans ou y sont nés (annexe 6). La pyramide ci-dessous (figure 6) représente la population active du canton de Genève selon le sexe, le groupe d'âge quinquennal et l'origine. Nous remarquons que les Suisses sont majoritaires dans tous les groupes³⁰, avec des différences plus ou moins importantes en fonction de l'âge. Si le nombre d'étrangers actifs avoisine celui des Suisses

²⁹ Métier exercé classé selon la structure des professions ISCO (ou CITP en français). Pour plus d'informations sur la classification internationale type des professions (CITP) :

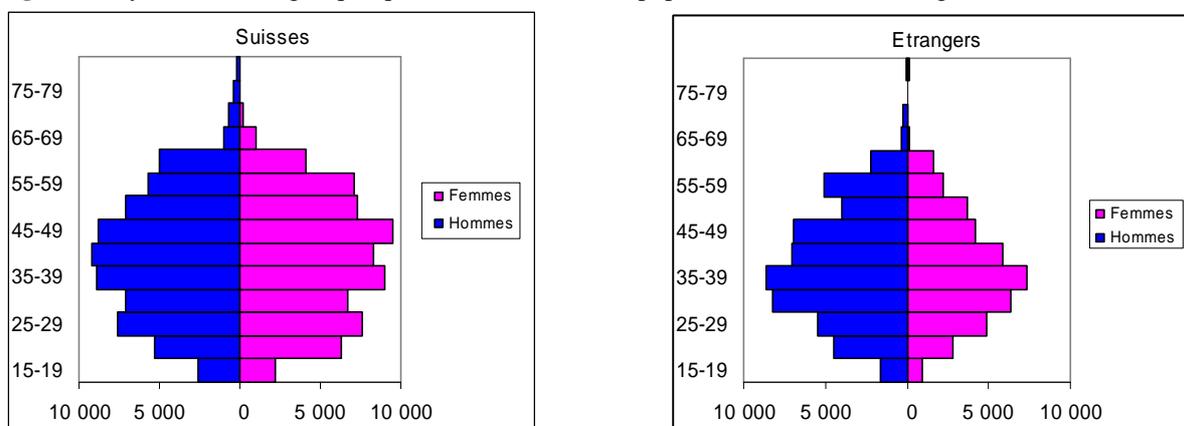
http://www.classweb.bfs.admin.ch/bridge/fr/ClassificVersion_show.asp?lang=French&version=ISCO_CH_1988

³⁰ Seule exception pour les hommes âgés de 30 à 34 ans.

vers 30-39 ans (en particulier pour les hommes), c'est moins le cas après 40 ans, où la proportion d'étrangers parmi les actifs diminue. Cela s'explique en partie par le fait que certains migrants rentrent dans leur pays après avoir passé leur début de vie active en Suisse. La part d'étrangers dans la population active est plus élevée chez les hommes que chez les femmes. Un taux de naturalisation plus élevé chez les femmes influence certainement ces chiffres³¹.

Enfin, il semble qu'après l'âge légal de la retraite, les Suisses sont plus nombreux à exercer une activité, comparativement aux étrangers : les taux d'activité par classes d'âge après 65 ans sont supérieurs chez les Suisses. D'après les données du recensement de 2000, Flückiger et Falter avaient déjà constaté que « la proportion d'étrangers est inférieure parmi les individus poursuivant une activité professionnelle » (Flückiger et Falter, 2004). Ceci s'explique peut-être par le retour dans le pays d'origine de certains étrangers, même s'il a été observé qu'actuellement, les personnes étrangères ont tendance à rester plus facilement en Suisse au moment de la retraite (Bolzman, Fibbi, Vial, 2001).

Figure 6 : Pyramides des âges quinquennaux et sexes de la population active selon l'origine. Genève, 2006.



Source : ESPA 2006

4.2 Les grands groupes d'origine et leurs liens avec des vagues migratoires

En abordant le thème des étrangers sur le marché du travail, il est indispensable d'avoir à l'esprit les caractéristiques des vagues d'immigration. Dans un premier temps, après la Seconde Guerre mondiale, les flux migratoires se caractérisaient par des travailleurs non qualifiés insérés dans des postes requérant un faible niveau de formation. La migration plus

³¹ 64% des naturalisés sont des femmes (Wanner, 2004).

récente, pour sa part, tend à être mieux formée et qualifiée. Ainsi, le niveau de formation et de qualifications de la population de nationalité étrangère traduit les spécificités des flux migratoires vers la Suisse. Ces deux aspects de l'immigration entraînent une proportion relativement élevée d'immigrants respectivement peu et très bien formés, au détriment des migrants moyennement qualifiés. En conséquence, la période de migration influence fortement les caractéristiques socioprofessionnelles des migrants.

Il importe, pour comprendre le fonctionnement du marché du travail et la position des migrants dans celui-ci, de tenir compte de l'origine des migrants. Dans ce travail, trois grands groupes d'actifs sont considérés : Suisse, UE25/AELE et États tiers³². Notre but réside ici dans la comparaison des caractéristiques socioprofessionnelles des ressortissants de l'Europe communautaire avec d'autres groupes.

Avant de distinguer les profils professionnels des travailleurs étrangers, il convient de préciser leur statut de séjour et leur durée de résidence en Suisse car ce sont des facteurs importants d'intégration socioprofessionnelle des étrangers dans le pays d'accueil. Les types d'autorisation de résidence reflètent une présence en Suisse plus ou moins longue. D'après le tableau 2, les étrangers de l'UE25/AELE sont en large majorité titulaires d'un permis C alors que ceux des États tiers sont majoritairement détenteurs d'un permis B. Les personnes originaires de l'UE25/AELE font donc partie d'une migration plus ancienne, avec une part non négligeable d'entre eux née sur sol helvétique. En effet, près des deux-tiers des Européens communautaires résident en Suisse depuis au minimum 8 ans et 8% y sont nés, alors que deux tiers des ressortissants des autres pays sont présents en Suisse depuis moins de 8 ans et seulement 1% y sont nés. Les caractéristiques des flux migratoires évoluant rapidement, il est important de tenir compte de la durée de résidence en Suisse. En effet, la répartition des actifs étrangers d'après la catégorie professionnelle et la formation montre de nettes différences selon la durée de séjour (annexes 7 et 8). Pour la formation, plus la présence en Suisse est longue, plus le niveau de formation est faible. La majorité (52.8%) des Européens communautaires présents depuis moins de quatre ans ont suivi une formation tertiaire alors que ceux présents depuis huit ans et plus³³ ne sont que 19.5% à l'avoir suivie. Ainsi, plus la présence en Suisse est récente, plus le profil socioprofessionnel des travailleurs étrangers est proche de celui des Suisses.

³² Ce groupe inclut tous les pays étrangers n'appartenant pas à l'UE25/AELE.

³³ Y compris ceux qui sont nés en Suisse.

Le tableau 2 met également en évidence à quel point les travailleurs étrangers sont des acteurs à part entière du marché du travail genevois. Le taux d'activité des Européens communautaires est presque égal à celui des Suisses (78.4% contre 78%) alors que celui des ressortissants des États tiers est inférieur (71.9%). Le taux d'activité des femmes, quelle que soit l'origine, est inférieur à celui des hommes. Les femmes de l'UE25/AELE semblent mieux intégrées sur le marché du travail que celles des États tiers. En effet, le taux d'activité des Européennes communautaires est proche de celui des Suissesses (73.4% contre 69.5%) alors que celui des ressortissantes des États tiers est nettement inférieur (61.4%). Wanner, Pecoraro et Fibbi relèvent trois séries de facteurs ayant un impact sur l'activité professionnelle des femmes étrangères : des facteurs liés à la migration, et des facteurs structurels et environnementaux (Haug et Wanner, 2005). Nous reviendrons sur cette faible participation des femmes au marché du travail dans la partie traitant des nouveaux migrants.

La structure par âge des actifs montre ici que les ressortissants de l'UE25/AELE s'approche plus de celle des Suisses que des autres étrangers : 46% des Suisses actifs sont âgés entre 15 et 39 ans contre 48% des Européens communautaires et 71% des États tiers. Toutefois, les étrangers actifs sont plus jeunes que les Suisses : 9% des Helvètes actifs sont âgés de 60 ans contre 6% chez les UE25/AELE et 2% chez les États tiers.

Les ressortissants des États tiers présentent la part la plus importante d'actifs avec une formation tertiaire (48.6%), les Suisses viennent ensuite (42%) et enfin les Européens communautaires (28.9%). Cette forte proportion de personnes ayant une formation tertiaire dans le groupe « États tiers » confirme le fait que la migration plus récente se fait sur le critère d'une main-d'œuvre plus qualifiée. En effet, la loi sur le séjour et l'établissement des étrangers privilégie la migration hautement qualifiée en provenance des pays tiers, les personnes de niveau de qualification inférieure ou moyenne n'ayant pas de possibilité d'accès légal au marché du travail suisse.

La majorité des Suisses est active dans les « professions intellectuelles et scientifiques » (27.8%) et les « professions intermédiaires³⁴ » (27.3%) alors que les étrangers d'UE25/AELE

³⁴ Les membres des professions intermédiaires s'acquittent pour l'essentiel de tâches à caractère technique et apparentées en rapport avec la recherche et avec l'application de concepts, de principes, de méthodes et de procédés scientifiques ou artistiques et avec des règlements officiels ou professionnels, et dispensent un enseignement d'un niveau déterminé. La plupart des professions de ce grand groupe correspondent au troisième niveau des compétences défini par la CITP.

sont plutôt employés dans les catégories de « personnel des services, vente » (18.6%), « artisan, ouvrier » (16.8%) et « profession intermédiaire » (14.7%). Les ressortissants des États tiers sont, quant à eux, employés principalement dans les catégories « professions intellectuelles et scientifiques » (21.6%), « personnel des services, vente » (19.4%) et « professions intermédiaires » (15.7%). La répartition entre Suisses et UE25/AELE diffère donc sensiblement alors que celle des ressortissants des États tiers semble un peu plus se rapprocher des Suisses.

La position des étrangers sur le marché du travail peut aussi être analysée en tenant compte de l'apport très important des migrants pour certains secteurs. Il se décrit en se référant à la proportion d'étrangers dans les différents secteurs d'activité. Les secteurs d'activité comptant la proportion la plus élevée d'étrangers sont ceux de la « construction » (56.8%) et de l'« hôtellerie, restauration, services personnels » (69.8%, cf. annexes 9 et 10). En revanche, les secteurs « profession intermédiaire » et « profession intellectuelle et scientifique » sont ceux employant la plus faible part d'étrangers.

Des disparités entre Suisses et étrangers, quant aux caractéristiques socioprofessionnelles, se vérifient. Deutsch, Flückiger et Silber (2005) avaient déjà constaté, d'après le recensement de 2000, que la ségrégation par nationalité en Suisse selon la profession exercée était la plus élevée dans le canton de Genève. Cela signifie que la population active d'origine étrangère exerce des professions différentes de celles occupées par les Suisses, ce qui témoigne d'une évidente complémentarité entre les deux groupes de population. Toutefois, les résultats obtenus prouvent que les caractéristiques des migrants sont susceptibles de se modifier rapidement. C'est pourquoi la distinction entre les nouveaux des anciens migrants est importante. Dans la prochaine partie, nous avons ainsi sélectionné uniquement les nouveaux migrants.

Tableau 2 : Répartition en (%) de la population active selon diverses variables. Genève, 2006.

	CH			UE25/AELE			États tiers		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Taux d'activité									
<i>Taux d'activité net (15-64 ans)</i>	83.3	73.4	78.0	85.7	69.5	78.4	85.0	61.4	71.9
Personnes actives									
Uniquement :									
Taux d'occupation									
<i>plein temps (90% et plus)</i>	85.9	50.5	65.7	93.3	59.0	80.7	76.9	64.2	71.0
<i>temps partiel I (50-89%)</i>	8.6	49.3	25.8	4.3	29.6	13.7	13.2	15.6	14.3
<i>temps partiel II (moins de 50%)</i>	5.4	0.2	8.5	2.3	11.4	5.7	9.9	20.2	14.7
Age									
15-19	3.7	3.2	3.4	4.1	2.4	3.4	0.8	2.7	1.7
20-29	18.5	20.1	19.3	15.9	16.1	16.0	26.1	30.6	28.2
30-39	23.0	22.7	22.8	25.7	32.4	28.4	42.8	38.2	40.6
40-49	25.9	25.6	25.8	27.9	27.0	27.6	20.6	16.7	18.7
50-59	18.5	20.8	19.7	19.7	16.4	18.4	8.2	8.5	8.4
60-69	8.6	7.4	8.0	6.2	5.1	5.7	0.9	3.1	1.9
70-79	1.5	0.3	0.9	0.3	0.4	0.3	0.7	0.0	0.4
80+	0.2	0.0	0.1	0.1	0.3	0.2	0.0	0.2	0.1
Etat civil									
<i>célibataire</i>	37.1	38.1	37.6	26.4	26.6	26.5	29.4	28.3	28.9
<i>marié</i>	54.2	42.3	48.2	64.9	58.4	62.3	64.5	56.7	60.8
<i>divorce</i>	7.1	15.5	11.3	6.2	10.9	8.1	3.2	9.3	6.1
<i>séparé</i>	1.4	2.2	1.8	1.1	2.0	1.4	2.9	3.7	3.3
<i>veuf</i>	0.1	1.9	1.0	1.4	2.1	1.7	0.0	1.9	0.9
Formation									
<i>secondaire I</i>	12.5	15.9	14.2	36.8	44.9	40.1	28.1	26.8	27.5
<i>secondaire II</i>	39.7	47.9	43.8	31.5	30.4	31.0	19.7	28.6	23.9
<i>tertiaire</i>	47.8	36.2	42.0	31.7	24.7	28.9	52.2	44.7	48.6
Statut d'activité									
<i>indépendant</i>	11.7	11.8	11.7	9.7	5.0	7.8	4.5	5.7	5.1
<i>salaré</i>	81.2	80.4	80.8	81.8	85.0	83.0	79.2	76.8	78.1
<i>apprenti</i>	2.9	1.9	2.4	3.3	1.5	2.6	2.0	0.5	1.3
<i>sans emploi</i>	4.2	6.0	5.1	5.2	8.6	6.5	14.4	16.9	15.6
Catégorie professionnelle									
<i>dirigeant, cadre supérieur</i>	6.5	5.3	5.9	12.2	6.8	10.0	14.1	9.5	12.0
<i>profession intellectuelle et scientifique</i>	31.8	23.9	27.8	13.2	14.2	13.6	19.8	21.4	20.6
<i>profession intermédiaire</i>	23.8	30.7	27.3	15.3	13.8	14.7	13.6	18.2	15.7
<i>employé de type administratif</i>	6.8	19.6	13.2	7.6	15.7	10.8	12.3	13.0	12.6
<i>personnel des services et vente</i>	9.7	12.9	11.3	13.0	27.0	18.6	18.1	20.9	19.4
<i>agriculture</i>	2.0	1.2	1.6	2.1	0.0	1.3	0.0	0.0	0.0
<i>artisan, ouvrier</i>	14.2	3.1	8.6	23.4	6.9	16.8	12.0	4.0	8.3
<i>conducteur, assembleur</i>	2.0	0.2	1.1	5.5	0.8	3.6	2.1	0.0	1.1
<i>ouvrier, employé non qualifié</i>	3.3	3.1	3.2	7.7	14.9	10.6	8.0	12.9	10.3
Secteur d'activité									
<i>agriculture, économie forestière, élevage</i>	2.4	1.2	1.8	2.1	0.0	1.3	0.0	0.0	0.0
<i>industrie, art, métiers</i>	9.7	3.8	6.7	12.5	6.8	10.2	12.9	4.3	8.9
<i>technique, informatique</i>	14.8	2.6	8.6	9.1	1.7	6.1	10.5	3.5	7.3
<i>construction, exploitation minière</i>	6.2	0.1	3.1	13.0	0.4	8.0	4.5	0.8	2.8
<i>professions commerciales, transport, circulation</i>	14.1	10.8	12.4	21.2	14.6	18.6	22.5	13.4	18.3
<i>hôtellerie, restauration, services personnels</i>	3.3	7.9	5.6	14.2	30.0	20.6	19.4	20.8	20.0
<i>management, administration, banque, assurance, judiciaire</i>	28.5	34.4	31.5	17.5	23.7	20.0	18.1	26.3	21.9
<i>santé, enseignement, culture, scientifique</i>	20.9	39.3	30.2	10.3	22.7	15.3	12.1	31.0	20.8

	CH			UE25/AELE			États tiers		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Type d'autorisation de résidence									
C				76.4	73.7	75.4	32.6	41.5	36.8
B				17.4	24.8	20.4	67.0	57.0	62.3
L				6.2	1.5	4.3	0.4	1.5	0.9
Durée de résidence en Suisse									
dès la naissance				9.0	5.5	7.6	1.1	0.0	0.6
<1 an				1.7	3.9	2.6	6.0	1.7	4.0
1-4 ans				18.3	16.0	17.4	36.5	21.9	29.6
4-8 ans				8.0	10.4	8.9	19.3	42.1	30.1
8 ans et plus				63.1	64.2	63.5	37.1	34.3	35.8

Source : ESPA 2006

4.3 Les nouveaux migrants

L'analyse concerne les personnes d'origine étrangère dont la durée de résidence en Suisse³⁵ s'élève à 4 ans ou moins, soit celles arrivées à partir de 2002, date de l'entrée en vigueur des ALCP. Le but est de vérifier l'hypothèse selon laquelle ces migrants récents présentent des spécificités socioprofessionnelles différentes de ceux des migrants établis depuis plus longtemps. Rappelons que l'analyse se focalise sur les titulaires de permis C, B, L. Nous nous intéressons principalement aux ressortissants de l'Europe communautaire que nous comparerons aux ressortissants des États tiers. Certes, il aurait été plus intéressant de détailler l'analyse par pays ou régions, mais les faibles effectifs dans certains groupes nous contraignent à renoncer à ce découpage.

Ces nouveaux migrants ont-ils des profils particuliers sur le marché du travail ? Les caractéristiques des migrants européens sont-elles différentes de ceux en provenance des États tiers ou assiste-t-on à une convergence des profils ? Telles sont les questions que l'on peut se poser.

D'après l'ESPA 2006, 28 400 personnes étrangères dans le canton de Genève résident en Suisse depuis 4 ans ou moins, ce qui correspond à un peu moins d'un quart de la population étrangère totale. La majorité des nouveaux migrants provient de l'UE25/AELE (53%). Le Portugal est le premier pays d'origine (15% des nouveaux migrants) suivi par la France avec 14%. Viennent ensuite le Royaume-Uni (5%) l'Espagne (5%) l'Italie (4%) et l'Allemagne

³⁵ La variable renseigne sur la durée de résidence en Suisse et non à Genève. Il est possible que certaines personnes avant de s'installer à Genève aient vécu ailleurs en Suisse.

(4%), Pour les États tiers, les États-Unis (6%), le Brésil (2%) et le Maroc (2%) sont les principaux pays d'origine des nouveaux migrants.

D'après le tableau 3, la population étrangère arrivée en Suisse récemment est jeune et très bien formée. 70% des Européens ont moins de 40 ans (80% pour les ressortissants des États tiers). Ces proportions traduisent la structure par âge spécifique des candidats à la migration. Les jeunes sont en effet plus enclins à la mobilité, surtout s'ils possèdent une formation élevée. C'est le cas de nos nouveaux migrants : ils sont en moyenne bien mieux formés que les natifs, contrairement à la vague migratoire plus ancienne évoquée plus haut. Pour Genève, toutes origines confondues, la part des nouveaux migrants ayant suivi une formation tertiaire se monte à 50% (52.5% pour l'UE25/AELE contre 46.6% pour les États tiers) voir à 54% pour les actifs occupés.

En 2006, trois quarts des nouveaux migrants européens sont des actifs occupés. D'après nos données sur le statut d'activité, les ressortissants des États tiers ne sont pas aussi bien « intégrés » sur le marché du travail genevois et cela concerne surtout les femmes. Wanner, Pecoraro et Fibbi ont montré dans leur étude une faible participation professionnelle des migrantes originaires de pays n'appartenant pas à l'Europe communautaire : « les caractéristiques du séjour, de l'intégration des femmes, la distribution des rôles au sein du couple et la discrimination sur le marché du travail vis-à-vis de différentes nationalités peuvent expliquer les différences observées » (Haug et Wanner, 2005). Dans notre cas, nous expliquons cette faible participation au marché du travail par un nombre important de nouvelles migrantes « en formation » et « au foyer » qui ont vraisemblablement suivi la migration de leur conjoint. La présence à Genève d'une université et d'instituts (HEI ou l'IUED³⁶) de renom explique peut-être aussi cette part importante de nouveaux migrants « en formation ». Enfin, plus de 20% (22% pour les l'UE25/AELE et 29% pour les États tiers) de nouvelles migrantes sont « au foyer ». Il est frappant de voir que la majorité de ces femmes au foyer a achevé une formation tertiaire (annexe 11) et que ce taux est similaire aux femmes salariées (51% des femmes salariées ont une formation tertiaire contre 52% des femmes au foyer). Différentes explications sont possibles. Premièrement, la migration du conjoint peut signifier le renoncement à l'activité professionnelle de la part de l'épouse. Cette thèse du « sacrifice professionnel » est évoquée par Haour-Knipe (2000). Vu sa formation élevée, il est

³⁶ Nouvellement IHEID.

également envisageable que l'épouse éprouve des difficultés à trouver un emploi correspondant à sa qualification. Et enfin, compte tenu de l'âge, il est probable qu'une partie de ces femmes se consacrent entièrement à l'éducation de jeunes enfants et que le revenu du ménage soit uniquement assuré par l'activité professionnelle de l'époux. Ainsi et comme nous l'avons indiqué au début de ce travail, il est justifié de dire que les motifs liés à la migration se sont diversifiés : les mouvements migratoires ne sont pas uniquement associés au travail. D'autres types de flux (regroupement familial, formation) accompagnent ceux liés à l'exercice d'une activité professionnelle.

D'après la répartition de la catégorie professionnelle, il y a une réorientation vers des secteurs requérant plus de qualifications. En effet, la majorité des nouveaux travailleurs est concentrée dans les catégories « dirigeant, cadre supérieur », « profession intellectuelle et scientifique » et « profession intermédiaire ». Ceci s'explique en partie par la mondialisation croissante des grandes firmes installées à Genève. Ces entreprises recherchent une main-d'œuvre hautement qualifiée dont la formation se doit d'être reconnue internationalement. La libre circulation des personnes avec l'UE représente un avantage certain en permettant de recruter plus facilement hors des frontières. Ceci se confirme également par les résultats de l'enquête conjoncturelle de la place financière genevoise³⁷. A la question suivante « si vous avez engagé du personnel, dans votre établissement genevois, lors des derniers 12 mois, quelle fut l'origine majoritaire? », les entreprises interrogées déclarent que 28%, soit près du tiers du personnel, a été recruté à l'étranger.

³⁷ <http://www.fgpf.ch/fr/actualite/enquete>

Tableau 3 : Répartition (en %) des nouveaux migrants selon diverses variables. Genève, 2006³⁸.

	UE25/AELE			États tiers		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Age						
<i>15-19</i>	6.1	2.7	4.5	1.7	6.0	3.9
<i>20-29</i>	16.6	25.5	20.8	39.3	43.5	41.4
<i>30-39</i>	45.8	44.4	45.1	39.3	30.7	34.9
<i>40-49</i>	19.5	20.9	20.2	17.0	13.1	15.0
<i>50-59</i>	9.7	3.0	6.6	2.7	5.9	4.3
<i>60-69</i>	0.0	0.9	0.4	0.0	0.0	0.0
<i>70-79</i>	2.3	2.6	2.4	0.0	1.0	0.5
Etat civil						
<i>célibataire</i>	30.2	30.7	30.5	39.4	40.4	39.9
<i>marié</i>	66.4	64.5	65.5	58.4	57.3	57.8
<i>divorce</i>	2.8	3.6	3.2	0.0	0.0	0.0
<i>séparé</i>	0.0	1.1	0.5	2.2	1.4	1.8
<i>veuf</i>	0.6	0.0	0.3	0.0	1.0	0.5
Formation						
<i>secondaire I</i>	27.7	29.5	28.5	28.0	24.8	26.4
<i>secondaire II</i>	14.6	24.0	19.0	19.3	34.3	27.0
<i>tertiaire</i>	57.8	46.6	52.5	52.7	40.9	46.6
Statut d'activité						
<i>indépendant</i>	6.8	5.9	6.3	0.0	0.0	0.0
<i>salaré</i>	79.2	57.4	69.0	78.4	38.2	58.0
<i>apprenti</i>	2.8	0.0	1.5	0.0	0.0	0.0
<i>sans emploi</i>	3.9	6.9	5.3	9.9	4.4	7.1
<i>en formation</i>	2.0	3.3	2.6	8.3	19.9	14.2
<i>au foyer</i>	0.0	21.6	10.0	0.6	29.3	15.2
<i>retraité</i>	4.0	3.5	3.8	0.0	2.4	1.2
<i>autres non actifs</i>	1.4	1.4	1.4	2.8	5.8	4.3
Catégorie professionnelle						
<i>dirigeant, cadre supérieur</i>	22.4	11.0	17.9	15.5	16.8	15.9
<i>profession intellectuelle et scientifique</i>	17.4	18.9	18.0	23.7	18.5	21.9
<i>profession intermédiaire</i>	18.8	16.3	17.8	12.8	15.3	13.6
<i>employé de type administratif</i>	3.6	9.7	6.0	15.4	20.5	17.1
<i>personnel des services et vente</i>	13.2	22.2	16.8	15.4	16.6	15.8
<i>agriculture</i>	4.5	0.0	2.7	0.0	0.0	0.0
<i>artisan, ouvrier</i>	14.2	1.4	9.1	10.7	0.0	7.1
<i>conducteur, assembleur</i>	2.2	0.0	1.3	0.0	0.0	0.0
<i>ouvrier, employé non qualifié</i>	3.8	20.7	10.4	6.6	12.3	8.5
Secteur d'activité						
<i>agriculture, économie forestière, élevage</i>	4.5	0.0	2.7	0.0	0.0	0.0
<i>industrie, art, métiers</i>	6.8	1.3	4.7	13.3	0.0	8.8
<i>technique, informatique</i>	7.5	1.4	5.1	10.6	5.0	8.7
<i>construction, exploitation minière</i>	9.5	0.0	5.7	3.0	0.0	2.0
<i>professions commerciales, transport, circulation</i>	21.0	23.1	21.8	27.1	16.5	23.5
<i>hôtellerie, restauration, services personnels</i>	14.3	28.5	19.9	20.2	24.6	21.7
<i>management, administration, banque, assurance, judiciaire</i>	23.5	25.1	24.2	14.3	31.1	20.0
<i>santé, enseignement, culture, scientifique</i>	12.8	20.6	15.9	11.5	22.8	15.3

Source : ESPA 2006

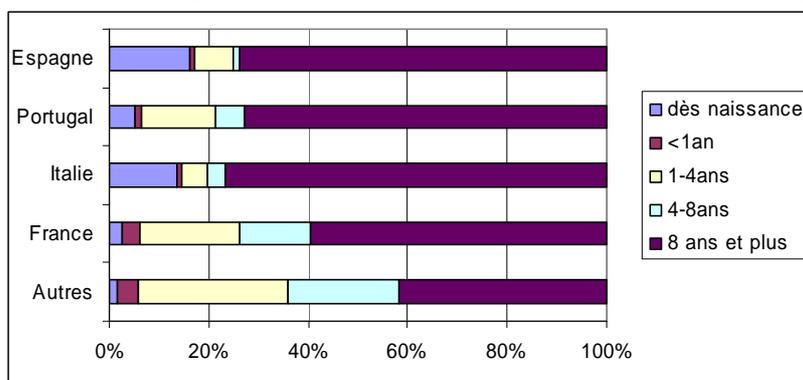
³⁸ Pour les variables catégorie professionnelle et secteur d'activité, nous avons uniquement considéré les personnes actives.

En résumé, les motifs des migrations se diversifient et, avec une mondialisation économique en continuelle progression, la nature des flux migratoires évolue en faveur des catégories de personnel hautement qualifié qui ne peuvent manifestement plus être satisfaites par la main-d'œuvre locale. L'accord sur la libre circulation des personnes a sans doute facilité la venue d'Européens communautaires à Genève au profit des ressortissants des États tiers. Les nouveaux migrants de l'UE25/AELE ont des caractéristiques socioprofessionnelles très différentes des anciens migrants et leur profil s'apparente plus à celui des Suisses.

4.4 Les quatre communautés les plus représentées et leur statut de nationalité

En 2006 selon l'ESPA, quatre communautés représentent 60% de la population résidante étrangère (annexe 12). Il s'agit du Portugal (21%), de l'Italie (14%), de la France (13%) et de l'Espagne (12%). Plus de 70% des ressortissants des trois pays d'Europe du Sud sont présents en Suisse depuis au minimum 8 ans (figure 7). Même si le Portugal et la France sont, à Genève, les principaux pays fournisseurs de main-d'œuvre étrangère en 2006³⁹, la majorité de leurs ressortissants résident en Suisse depuis longtemps.

Figure 7 : Répartition (en %) de la population résidante selon la nationalité et la durée de séjour. Genève, 2006.



Source : ESPA 2006

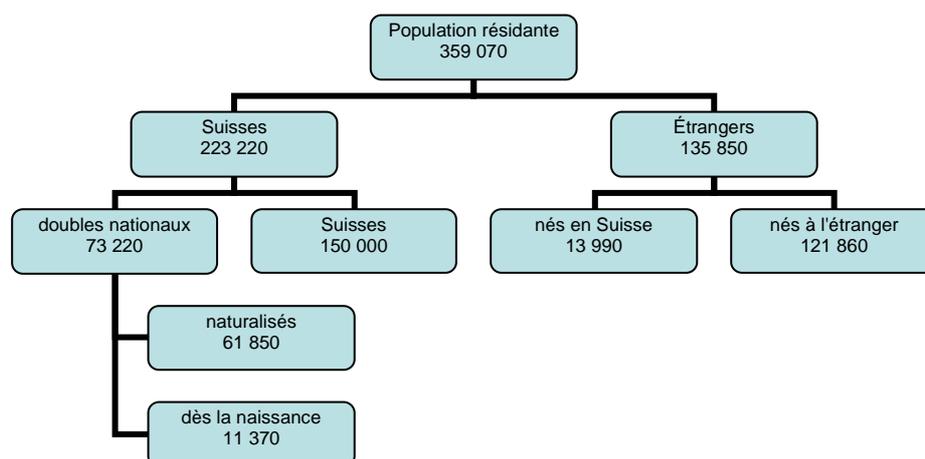
Étant donné une présence sur territoire helvétique relativement ancienne pour ces quatre communautés, il est intéressant de distinguer différents statuts de nationalité et d'observer si les caractéristiques sur le marché du travail sont les mêmes.

Dans l'ESPA, il est possible de dénombrer les personnes possédant la double nationalité ainsi que les étrangers de deuxième génération (« Secondos »). En 2006, à Genève, un tiers des

³⁹ Cf. page 9.

Suisse possède la double nationalité. D'après la figure 8, 61 850 personnes d'origine étrangère à la naissance ont acquis la citoyenneté helvétique au cours de leur vie⁴⁰ et 11 400 personnes sont nées avec la double nationalité. Compte tenu de leur importance numérique et de leur implantation durable, il semble intéressant de s'arrêter sur les quatre plus grandes communautés étrangères de Genève et de montrer leurs spécificités en termes de nationalité.

Figure 8 : Effectifs de la population résidente de 15 ans et plus selon le statut de nationalité. Genève, 2006.



Source : ESPA 2006

Doubles nationaux

Depuis 1992, la Suisse autorise la double nationalité. Dans notre travail, les personnes ayant la double nationalité ont, jusqu'à maintenant, été considérées comme suisses. Il s'agit soit de personnes qui possèdent la double nationalité dès la naissance, soit de personnes étrangères à la naissance qui ont acquis la nationalité suisse dans le cadre d'une procédure de naturalisation. D'après le tableau 4, l'Italie devient le premier pays d'origine et devance le Portugal grâce à un apport important de personnes naturalisées⁴¹. D'après l'ESPA 2006, 58% des naturalisés sont de sexe féminin. La répartition par classes d'âge (annexe 14) montre qu'un peu plus d'un quart des naturalisés ont moins de 35 ans. Les naturalisés des pays d'Europe du Sud sont toutefois plus jeunes que la moyenne⁴² (annexe 15). Si nous tenons compte de la deuxième nationalité dans l'effectif total, la France et l'Italie comptent près de 40% de doubles nationaux⁴³ (annexe 16).

⁴⁰ Il n'est toutefois pas possible à travers de l'ESPA de déterminer le mode d'acquisition de la nationalité.

⁴¹ Voir également l'annexe 13.

⁴² 34.4% d'Italiens, 48.7% de Portugais et 36.7% d'Espagnols naturalisés ont moins de 35 ans.

⁴³ Jusqu'à 2002, l'Espagne n'autorisait pas la double nationalité, ce qui explique une part relativement faible de double-nationaux. Pour plus d'informations se référer à :

<http://edit.mae.es/Embajadas/Yamena/fr/MenuPpal/Servicios+Consulares/Nacionalidad/>

Tableau 4 : Effectifs des quatre communautés selon le statut de nationalité⁴⁴. Genève, 2006.

	France	Italie	Portugal	Espagne
Étrangers <i>nés à l'étranger</i>	15 943	13 917	25 201	10 818
<i>nés en Suisse</i>	(1 167)	4 746	(1 852)	4 350
Double <i>naturalisation</i>	8 101	10 241	(2 855)	3 685
<i>dès naissance</i>	3 472	(1 279)	(127)	(374)
Total	28 683	30 183	30 034	19 228

Source : ESPA 2006

Deuxième génération

La deuxième génération regroupe les personnes de nationalité étrangère nées en Suisse. Environ 7% des Portugais et Français sont nés en Suisse contre un quart d'Italiens et d'Espagnols (annexe 17). La présence importante d'une deuxième génération indique une migration ancienne. Deux tiers de « Secondos » ont moins de 35 ans.

Comparaisons actifs étrangers et naturalisés

Il a déjà été vérifié que les personnes naturalisées bénéficient d'une position socioéconomique nettement plus avantageuse que la population de nationalité étrangère (Von Rohr, Crippa, Heiniger, 2004). Bolzman (2003) ou encore Fibbi (2005) ont également constaté que les jeunes naturalisés font preuve d'une réussite sociale supérieure à la moyenne. En effet, d'après leurs parcours de formation et leur insertion socioprofessionnelle, les jeunes naturalisés connaissent des trajectoires de mobilité sociale plus ascendantes que celles de leurs congénères non naturalisés. L'acquisition de la nationalité suisse représente une phase clairement identifiée dans le parcours d'insertion dans le pays d'accueil. Toutefois, la naturalisation est un phénomène sélectif par rapport à la trajectoire sociale : toutes les personnes d'origine étrangère ne sont pas concernées de la même manière par la naturalisation. A Genève, les naturalisés bénéficient-ils également d'une position plus avantageuse que ceux restés étrangers ?

Afin de répondre à cette question, la formation achevée et la catégorie professionnelle sont comparées pour les actifs étrangers et naturalisés des quatre communautés les plus représentées à Genève. Pour éviter des groupes avec des effectifs insuffisants, nous avons dû nous résoudre à rassembler les quatre communautés en une seule catégorie. Il aurait également été intéressant d'inclure dans cette comparaison la deuxième génération mais, vu

⁴⁴ Les résultats qui reposent sur de trop petits effectifs sont signalés par des parenthèses.

son jeune âge, une grande partie n'a pas encore achevé de formation et n'est donc pas encore active sur le marché du travail.

Tableau 5 : Effectifs et répartition (en %) des actifs naturalisés et étrangers des quatre communautés selon la nationalité, la formation achevée et la catégorie professionnelle. Genève, 2006.

	Naturalisés		Étrangers	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Nationalité/ Deuxième nationalité				
<i>France</i>	4 736	26.4	11 067	20.5
<i>Italie</i>	7 850	43.8	10 921	20.2
<i>Portugal</i>	(2 365)	13.2	21 312	39.4
<i>Espagne</i>	(2 963)	16.5	10 789	19.9
Formation				
<i>secondaire I</i>	3 123	17.4	24 505	45.3
<i>secondaire II</i>	8 618	48.1	17 766	32.8
<i>tertiaire</i>	6 172	34.5	11 669	21.6
Catégorie professionnelle				
<i>dirigeant, cadre supérieur, prof. intellectuelle et scientifique</i>	4 630	25.9	9 537	17.6
<i>prof. intermédiaire</i>	6 172	34.6	7 449	13.8
<i>employé administratif, vente, service</i>	4 289	24.0	16 897	31.2
<i>agriculture, artisan, ouvrier, conducteur, employé non qualifié</i>	(2 753)	15.4	19 902	36.8

Source : ESPA 2006

Les résultats obtenus (tableau 5) confirment ceux des études citées ci-dessus. Les naturalisés ont des niveaux de formation supérieurs aux non-naturalisés : 35% des naturalisés ont achevé une formation tertiaire contre 22% de non-naturalisés. Concernant l'activité professionnelle, les naturalisés se positionnent mieux que les non-naturalisés. La proportion des personnes dans une catégorie socioprofessionnelle élevée (dirigeants, professions libérales, intellectuelles) est plus importante chez les naturalisés : 26% d'entre eux font partie de cette catégorie contre 18% chez les étrangers. La répartition selon la catégorie professionnelle varie donc fortement en fonction du statut de nationalité. Il est encore intéressant de constater que la répartition des actifs selon la nationalité (deuxième nationalité pour les naturalisés) varie également. Les Portugais représentent 40% des actifs des quatre communautés étrangères alors qu'ils ne sont que 13% chez les naturalisés. Les taux de naturalisation varient considérablement selon l'origine nationale. En Suisse, d'après le recensement de 2000, la plupart des naturalisés sont originaires d'Italie, de France et d'Allemagne (Von Rohr, Crippa, Heiniger, 2004). D'après l'ESPA 2006, ceci se vérifie également à Genève auprès des actifs

italiens et français qui représentent un peu plus des deux-tiers des naturalisés parmi les quatre communautés.

Processus sélectif, la naturalisation représente une étape clairement identifiée dans le parcours d'insertion des étrangers. Toutes les populations d'origine étrangère ne se comportent pour cette raison pas de manière identique face à la naturalisation. Les probabilités de naturalisation varient selon le genre et la nationalité (Fibbi, 2005). Suite à une importante sélectivité à l'accès à la naturalisation, le groupe des naturalisés présente ici des caractéristiques socioéconomiques différentes de celui des non naturalisés.

5. Un essai de modélisation des indicateurs de l'emploi

Ce chapitre traite de l'importance de divers facteurs susceptibles de déterminer certaines caractéristiques de la participation des personnes sur le marché du travail. Lors de cette partie, nous dépasserons le niveau de la description pour comprendre l'importance des facteurs susceptibles de déterminer certaines caractéristiques de la participation des personnes sur le marché du travail. Nous étudierons ainsi la thématique à travers des modèles de régression logistique.

Pour ces analyses, nous avons retenu les âges de 15 à 64 ans. Trois modèles de régression ont été effectués. Le premier teste la probabilité d'être actif sur le marché du travail. Le second renseigne sur le risque de chômage et le dernier traite de la probabilité d'être en sous-emploi. Dans nos régressions, nous avons distingué les Suisses des étrangers afin de montrer si l'influence des variables varie selon l'origine.

5.1 Facteurs expliquant la probabilité d'être actif

Les facteurs influençant la probabilité d'être actif sont analysés dans ce modèle. Sont actives les personnes ayant une activité professionnelle ou à la recherche d'un emploi. Sont inactives celles en formation, au foyer et à la retraite.

Sans surprise, une femme a moins de chance d'être active qu'un homme (tableau 6). Cette probabilité est encore plus petite chez les étrangères (O.R. de 0.559 chez les Suisses contre 0.284 chez les étrangers). Pour les Suisses, les résultats concernant le niveau de formation montrent une faible insertion sur le marché du travail pour les personnes ayant achevé une formation secondaire I par rapport à la formation de référence (secondaire II). Mais, le fait d'avoir achevé une formation tertiaire augmente la probabilité d'être actif. Pour les étrangers, l'achèvement d'une formation tertiaire augmente le risque d'activité. Quelle que soit l'origine, l'effet de l'âge nous montre que les 15-19 ans et les 50-64 ans sont moins actifs que les 30-39 ans. Ceci est logique dans la mesure où les plus jeunes sont encore en formation et les plus âgés ont peut être choisi un départ à la retraite anticipée. Par contre, le groupe d'âge des 40-49 ans montre une différence selon l'origine : par rapport à la modalité de référence, les Suisses ont plus de chance d'être actifs alors que les étrangers en ont moins. L'état civil joue aussi un

rôle sur la probabilité d'être actif, surtout pour les femmes. La probabilité d'être active est significativement plus basse pour les mariées (O.R. de 0.553 pour les Suissesses et de 0.289 pour les étrangères) et veuves (O.R. de 0.405 et 0.270) par rapport aux célibataires.

Tableau 6 : Facteurs expliquant la probabilité d'être actif. Genève, 2006.

	Suisses						Étrangers					
	Tous		Hommes		Femmes		Tous		Hommes		Femmes	
	O.R.	Sign.	O.R.	Sign.	O.R.	Sign.	O.R.	Sign.	O.R.	Sign.	O.R.	Sign.
Sexe												
<i>Homme</i>	1						1					
<i>Femme</i>	0.559	***					0.284	***				
Age												
<i>15-19</i>	0.155	***	0.150	***	0.169	***	0.057	***	0.063	***	0.033	***
<i>20-29</i>	0.977		0.700		1.194		0.772		0.282	***	1.155	
<i>30-39</i>	1		1		1		1		1		1	
<i>40-49</i>	1.729	**	1.747		1.690	**	0.705	*	0.500		0.586	**
<i>50-64</i>	0.477	***	0.339	***	0.523	***	0.326	***	0.250	***	0.397	***
Formation												
<i>Secondaire I</i>	0.604	***	0.506	**	0.644	**	0.834		0.466	**	1.236	
<i>Secondaire II</i>	1		1		1		1		1		1	
<i>Tertiaire</i>	2.034	***	1.695	*	2.143	***	1.471	**	1.319		1.566	*
Etat civil												
<i>Célibataire</i>	1		1		1		1		1		1	
<i>Marié</i>	0.726	*	1.308		0.553	***	0.569	***	1.313		0.289	***
<i>Divorcé, séparé</i>	1.212		0.967		1.178		0.742		0.606		0.544	
<i>Veuf</i>	0.400	**	-		0.405	**	0.526		1.362		0.270	**
Nationalité												
<i>UE25/AELE</i>							1		1		1	
<i>États Tiers</i>							0.610	***	0.510	**	0.698	*
Permis												
<i>C</i>							1		1		1	
<i>B, L</i>							1.232		1.696		0.959	
Durée de séjour												
<i>< 1 an</i>							0.458		-		0.309	*
<i>1-4 ans</i>							0.575	*	1.026		0.438	**
<i>4-8 ans</i>							1.069		1.405		1.069	
<i>8 ans et plus</i>							1		1		1	
<i>dès la naissance</i>							0.827		1.042		0.921	
Wald	203.0	<0.001	87.7	<0.001	108.8	<0.001	179.5	<0.001	91.2	<0.001	77.4	<0.001
Échantillon	1608		669		939		1445		724		721	

Source : ESPA 2006

Pour les variables s'appliquant aux étrangers, nous constatons que le type d'autorisation de séjour n'a pas d'influence statistiquement significative sur le fait d'être actif. En revanche, la durée de séjour a surtout une influence significative pour les femmes étrangères. Celles

arrivées en Suisse depuis peu (moins de quatre ans) sont nettement moins actives que celles présentes depuis au minimum huit ans, ce qui confirme peut-être l'hypothèse selon laquelle la femme, lorsqu'elle « suit » la migration de son conjoint, met du temps à s'intégrer sur le marché du travail. En outre, les femmes et principalement celles originaires des États tiers migrent peut-être pour des motifs autres que le travail (regroupement familial ou formation par exemple).

5.2 Facteurs expliquant la probabilité d'être actif occupé

Ce modèle oppose les actifs occupés aux personnes sans emploi⁴⁵ (tableau 7). Nous cherchons donc à expliquer l'éventualité de chômage par différents facteurs exprimés par les variables retenues. Les jeunes étrangers de moins de 30 ans semblent plus affectés par le chômage que les personnes âgées de 30 à 39 ans. Cette difficulté d'insertion sur le marché du travail se renforce lorsque nous considérons la variable de la durée de formation. En effet, elle indique qu'une personne qui vient de terminer une formation a une probabilité plus élevée d'être au chômage par rapport à la catégorie de référence (8 ans et plus). Chez les Suisses, la formation achevée s'avère être un facteur déterminant pour expliquer le statut professionnel. En effet, une formation tertiaire diminue le risque de chômage et au contraire une formation secondaire l'augmente. Cette même variable n'est toutefois pas statistiquement significative pour les personnes de nationalité étrangère.

⁴⁵ Dans l'ESPA, les chômeurs inscrits, les chômeurs non inscrits et les chômeurs sans indication sont considérés comme des personnes sans emploi.

Tableau 7 : Facteurs expliquant la probabilité d'être actif occupé. Genève, 2006.

	Suisse						Étrangers					
	Tous		Hommes		Femmes		Tous		Hommes		Femmes	
	O.R	Sign.	O.R	Sign.	O.R	Sign.	O.R	Sign.	O.R	Sign.	O.R	Sign.
Sexe												
Homme	1						1					
Femme	0.631						0.710					
Age												
15-29	1.112		2.004		0.776		0.568	*	0.802		0.401	**
30-39	1		1		1		1		1		1	
40-49	1.331		1.325		1.255		0.915		1.227		0.615	
50-64	0.776		1.769		0.582		1.536		1.042		1.907	
Formation												
Secondaire I	0.477	**	0.432		0.496	*	0.906		0.895		0.802	
Secondaire II	1		1		1		1		1		1	
Tertiaire	1.942	*	4.419	**	1.422		1.223		1.245		1.365	
Durée fin formation												
< 1 an	0.238	**	0.062	***	0.604		0.449	*	0.120	***	2.044	
1-4 ans	0.490		0.274	*	0.701		1.297		0.529		2.803	*
4-8 ans	0.837		0.335		1.361		2.397	**	0.861		5.649	**
8 ans et plus	1		1		1		1		1		1	
Catégorie professionnelle												
Dirigeant, cadre supérieur, profession intellect. et scient.	1.565		1.314		1.513		1.058		2.885	**	0.493	
Profession intermédiaire, employé de type administratif	1		1		1		1		1		1	
Personnel des services, vente	0.738		1.298		0.605		0.886		0.853		0.985	
Agriculteur, artisan, ouvrier	0.970		0.911		1.096		1.244		1.549		0.995	
Employé, ouvrier non qualifié	0.711		1.152		0.600		1.466		2.374		1.243	
Nationalité												
UE25/AELE							1		1		1	
États Tiers							0.387	***	0.304	***	0.461	**
Permis												
C							1		1		1	
B, L							1.151		1.281		1.102	
Durée de séjour												
0-4 ans							0.994		1.028		1.103	
4-8 ans							0.735		0.929		0.558	
8 ans et plus							1		1		1	
Wald	31.2	0.003	16.5	0.171	17.6	0.129	46.9	<0.001	38.3	0.001	26.2	0.051
Échantillon	1235		553		682		1104		619		485	

Source : ESPA 2006

Le type d'autorisation de résidence et la durée de résidence en Suisse ne sont pas statistiquement significatifs. Toutefois, parmi les étrangers, la nationalité joue un rôle significatif. Les personnes originaires des États tiers ont un risque plus élevé d'être sans emploi.

5.3 Facteurs expliquant la probabilité d'être en sous-emploi

D'après le tableau 8, les jeunes d'origine étrangère semblent plus touchés par le sous-emploi⁴⁶, lequel est défini comme le fait de travailler moins de 40 heures hebdomadaires tout en désirant travailler davantage (cf. annexe 1). En effet, par rapport au niveau de référence (30-39 ans), le fait d'être âgé de 20 à 29 ans augmente le risque (O.R. de 2.589). Chez les Suisses se sont surtout les hommes âgés de 40 ans et plus qui semblent affecté par le sous-emploi. Les femmes d'origine helvétique et les hommes étrangers ayant achevé une formation secondaire I ont un risque plus élevé de sous-emploi par rapport aux personnes de formation secondaire II.

La nationalité a une influence sur le fait d'être en sous-emploi uniquement si l'on considère les étrangers sans distinction de genre. Les ressortissants des États tiers ont alors une probabilité deux fois plus élevée d'être en sous-emploi.

⁴⁶ La population concernée est celle des actifs occupés.

Tableau 8 : Facteurs expliquant la probabilité d'être en sous-emploi. Genève, 2006.

	Suisse						Étrangers					
	Tous		Hommes		Femmes		Tous		Hommes		Femmes	
	O.R.	Sign.	O.R.	Sign.	O.R.	Sign.	O.R.	Sign.	O.R.	Sign.	O.R.	Sign.
Sexe												
<i>Homme</i>	1						1					
<i>Femme</i>	0.882						0.539 *					
Age												
<i>15-19</i>	0.877		5.356		0.451		1.494		12.43		1.176	
<i>20-29</i>	1.122		0.619		1.411		2.589 **		10.72 **		1.256	
<i>30-39</i>	1		1		1		1		1		1	
<i>40-49</i>	1.233		5.624 *		1.062		1.235		0.838		1.269	
<i>50-64</i>	1.243		4.945 *		1.024		0.686		0.188		0.773	
Formation												
<i>Secondaire I</i>	2.312 **		2.344		2.520 **		1.336		5.186 *		0.888	
<i>Secondaire II</i>	1		1		1		1		1		1	
<i>Tertiaire</i>	1.080		0.488		1.292		0.917		3.617		0.699	
Durée fin formation												
<i>< 1 an</i>	1.993		7.637		1.535		2.034		1.083		3.405	
<i>1-4 ans</i>	1.937		19.21 ***		1.264		1.217		3.279		1.029	
<i>4-8 ans</i>	1.200		15.34 **		0.575		1.247		1.487		1.663	
<i>8 ans et plus</i>	1		1		1		1		1		1	
Catégorie professionnelle												
<i>Dirigeant, cadre supérieur, profession intellect. et scient.</i>	0.772		0.538		0.879		0.607		0.415		0.747	
<i>Profession intermédiaire, employé de type administratif</i>	1		1		1		1		1		1	
<i>Personnel des services, vente</i>	1.045		0.439		1.105		1.659		3.293		1.933	
<i>Agriculteur, artisan, ouvrier</i>	0.954		1.196		0.940		0.813		0.399		1.285	
<i>Employé, ouvrier non qualifié</i>	2.203		1.969		2.189		1.727		2.091		2.091	
Nationalité												
<i>UE25/AELE</i>							1		1		1	
<i>États tiers</i>							1.945 **		1.563		1.920	
Permis												
<i>C</i>							1		1		1	
<i>B, L</i>							0.775		0.901		0.785	
Durée de séjour												
<i>0-4 ans</i>							1.799		0.390		2.661	
<i>4-8 ans</i>							2.038		0.058		3.291 **	
<i>8 ans et plus</i>							1		1		1	
<i>dès la naissance</i>							0.992		0.101		1.189	
Wald	15	0.376	12.3	0.507	11.8	0.543	36.5	0.009	18.4	0.432	22.4	0.213
Échantillon	448		95		353		278		79		199	

Source : ESPA 2006

La construction des régressions logistiques nous montre en conclusion que les facteurs explicatifs, traduits par les variables retenues dans ces modèles n'influent pas forcément de la même manière selon l'origine et le sexe.

Différences selon l'origine

Dans nos trois modèles, la formation achevée a plus d'influence sur les Suisses que les étrangers. Cela montre « le caractère non parfaitement transférable du capital humain lorsque la formation est, au moins en partie, acquise à l'étranger » (Haug, Wanner, 2005). Les formations acquises à l'étranger sont donc moins bien valorisées que celles obtenues en Suisse. L'âge indique que les jeunes d'origine étrangère semblent s'insérer moins facilement que les jeunes suisses sur le marché de l'emploi. En effet, ils ont un risque plus important que les Suisses d'être en sous-emploi et au chômage. Les régressions en annexe qui ne distinguent pas l'origine montrent que les ressortissants des États tiers ont un risque plus important d'être inactifs (annexe 18), au chômage (annexe 19) et en sous-emploi (annexe 20) par rapport aux Suisses. Nous ne pouvons pas conclure à des différences entre Suisses et ressortissants de l'UE25/AELE car les résultats obtenus ne sont pas statistiquement significatifs.

Variables appliquées aux étrangers

Les variables appliquées uniquement aux modèles sur les étrangers (durée de séjour, permis, nationalité) n'ont pas eu énormément d'impact sur les modèles testés. Le type de *permis* n'a pas eu d'influence significative. On aurait tendance à penser que les titulaires de permis d'établissement (permis C) seraient avantagés par rapport aux porteurs d'autres permis. Nos résultats ne confirment pas cette hypothèse. Car, même s'ils sont temporaires, ces types de permis sont facilement renouvelables. C'est pourquoi, leurs détenteurs semblent bénéficier des mêmes conditions que les détenteurs de permis C. En outre, le fait d'être titulaire d'un permis B ou L est souvent conditionné à l'exercice d'une activité professionnelle, ce qui explique le haut niveau d'intégration sur le marché du travail de ces étrangers. La variable *durée de séjour* n'a été que très rarement statistiquement significative. Nous pouvons uniquement montrer une faible participation professionnelle des migrantes récentes. La variable renseignant sur *l'origine* (UE25/AELE ou États tiers) a montré, à chaque fois, que les ressortissants des États tiers ont une insertion plus difficile sur le marché du travail que les ressortissants de l'UE25/AELE.

La problématique de l'insertion professionnelle dépend de nombreux facteurs qu'un modèle statistique ne permet pas de prendre totalement en compte. Nous nous sommes alors contentés ici de relever quelques spécificités.

6. Le chômage à Genève : une analyse à partir de données complémentaires

L'objectif dans ce chapitre est de développer quelque peu l'analyse effectuée précédemment concernant les sans emploi, et plus particulièrement de décrire les facteurs déterminant le non emploi des étrangers à Genève. A ce propos, on s'intéressera à la comparaison des profils des nationaux et des étrangers face au chômage. L'Office cantonal de l'emploi (OCE) nous a aimablement fourni une extraction des données provenant du système PLASTA pour le canton de Genève.

Les personnes présentes dans cette base de données sont celles qui ont été inscrites dans le système entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2006. Leur parcours est suivi jusqu'au 31 novembre 2007. Il convient de préciser que ces personnes inscrites présentent différents statuts : chômeurs (aucune activité) ou demandeurs d'emploi qui se trouvent en programme d'emploi temporaire, en programme de reconversion ou perfectionnement, etc.⁴⁷

Compte tenu des variables à disposition, nous nous contenterons de donner une description sommaire de la situation pour Genève. La littérature économique a pour sa part abondamment utilisé ces données. Sheldon (1999) a été le premier à analyser les raisons qui déterminent le chômage de longue durée en Suisse. De Coulon (1999) analyse le lien entre la disparité du chômage et la politique migratoire à l'aide de courbe de Beveridge. Flückiger et Vassiliev (2002) ont, quant à eux, examiné les raisons du taux de chômage élevé à Genève par rapport à la moyenne suisse. Dernièrement, Weber (2006) a étudié les différences dans les durées de chômage en Suisse selon l'origine. Ces différentes études ont démontré que les taux de chômage sont plus élevés parmi les immigrants que dans la population native, et en particulier pour les immigrants qui ne proviennent pas des pays membres de l'UE. Les différences de performances sur le marché du travail varient fortement selon l'origine des immigrants.

Ces études dévoilent que les taux de chômage relativement élevés des immigrants s'expliquent par le profil moins favorable de qualification des étrangers des vagues anciennes. Une part significative de ces écarts peut s'expliquer par des différences observables reflétant l'hétérogénéité des individus sur les plans de la formation, sociodémographiques et professionnels. Les étrangers subissent aussi plus fortement les variations cycliques du

⁴⁷ <http://www.geneve.ch/emploi/statistiques/glossaire.asp?menu=stat&id=6>

marché du travail car ils travaillent souvent dans des branches plus exposées à la conjoncture. Ces disparités individuelles n'expliquent pas tout. Des facteurs de différentiel non expliqué mettent en lumière notamment des problèmes de reconnaissance de diplôme, de maîtrise de la langue, mais aussi de discriminations ou de manque de capital social (Haug, Wanner, 2005).

Le nombre de demandeurs d'emploi à Genève inscrits entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2006 s'élève à 51°263 personnes. Comme lors du chapitre précédent, nous avons distingué trois groupes selon l'origine : les Suisses, les ressortissants de l'UE25/AELE et les ressortissants des États tiers. Les Suisses représentent plus de la moitié de l'effectif total et ont un taux de sans emploi de 5.1%⁴⁸ (tableau 9). Les personnes originaires de l'UE25/AELE ont un taux de sans emploi de 6.5% alors qu'elles représentent 24% des demandeurs d'emploi et enfin les ressortissants des États tiers ont le plus fort taux de sans emploi (15.6%). Ces derniers représentent en outre 22% des demandeurs d'emploi sur le canton de Genève. En comparant la proportion des demandeurs d'emploi avec la population active, il apparaît que les ressortissants des États tiers sont surreprésentés : leur part dans la population active n'étant que de 11% (annexe 21).

Tableau 9 : Effectifs et répartition (en %) des demandeurs d'emploi selon l'origine. Genève, 2004-2006.

	Effectifs	%
Suisses	27936	54.5
UE25/AELE	12206	23.8
États tiers	11121	21.7
Total	51263	100

Source : PLASTA

Genre

Ces dernières années, le SECO a constamment calculé des taux de chômeurs inscrits plus élevés chez les femmes que chez les hommes (annexe 22). Bühler et Heye (2005) ont montré que, depuis 1970, le risque pour les femmes de se retrouver sans emploi a augmenté bien plus rapidement que pour les hommes. D'après nos résultats (tableau 10), les femmes semblent légèrement majoritaires; en effet, 50.3% de demandeurs d'emploi sont de sexe féminin. Elles sont cependant minoritaires chez les demandeurs d'emploi d'origine étrangère (44% pour l'UE25/AELE et 49.7% pour les États tiers). Si nous examinons le même découpage mais avec la population des actifs (40% de femmes pour l'UE25/AELE, 47% pour les États tiers et 50% pour les Suisses), les femmes sont surreprésentées chez les demandeurs d'emploi.

⁴⁸ Les chiffres des taux de sans emploi sont ceux de 2006 d'après l'ESPA, cf. tableau 2.

Tableau 10 : Effectifs des demandeurs d'emploi selon l'origine et le sexe. Genève, 2004-2006.

	Hommes	Femmes	% Femmes
Suisse	13039	14897	53.3
UE25/AELE	6830	5376	44.0
États tiers	5592	5529	49.7
Total	25461	25802	50.3

Source : PLASTA

Type d'autorisation de résidence

La répartition des demandeurs d'emploi selon le type d'autorisation de résidence est différente selon l'origine. Trois-quarts des demandeurs d'emploi de l'Europe communautaire sont titulaires d'un permis C, alors qu'ils ne sont que 40% parmi les ressortissants des États tiers (tableau 11). Il ne faut toutefois pas oublier que la majorité des actifs des États tiers possèdent un permis B (62%, cf. tableau 2).

Tableau 11 : Répartition (en %) des demandeurs d'emploi étrangers selon le type d'autorisation de résidence. Genève, 2004-2006.

	UE25/AELE	%	États tiers	%
B	2114	17.3	5614	50.5
C	9140	74.9	4495	40.4
L	734	6.0	485	4.4
Asile	0	0.0	392	3.5
Fonct. int.	149	1.2	84	0.8
Autres	69	0.6	50	0.4
Total	12206	100.0	11121	100.0

Source : PLASTA

Durée de recherche d'emploi

La durée de recherche d'emploi est calculée pour les épisodes se terminant par une sortie de la base de données. Cela ne veut pas forcément dire que l'individu retrouve du travail⁴⁹. Enfin, il faut savoir que pour 14% des personnes, la date de sortie est manquante (annexe 23). La durée moyenne de recherche d'emploi est de 303 jours. Les demandeurs d'emploi des États tiers recherchent un emploi pendant en moyenne 320 jours. Ils connaissent une durée plus longue que les Suisses (297 jours) et les Européens communautaires (300 jours).

Secteur économique

D'après le tableau 12, les personnes travaillant dans les secteurs économiques « immobilier, informatique, services aux entreprises », « administration », « hôtellerie, restauration » et « autres services » sont celles le plus touchées par le chômage. Ces secteurs sont ceux qui sont

⁴⁹ Retrait du marché du travail ou renonciation à exercer une activité lucrative, départ à l'étranger, etc.

le plus touché par les variations de la conjoncture mais il faut également tenir compte de la répartition des actifs d'après le secteur d'activité. Par exemple, nous avons remarqué que, contrairement aux Suisses, une part importante d'actifs étrangers était occupée dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration (tableau 2). Cette différence se retrouve également ici : 4% de demandeurs d'emploi suisses étaient employés dans ce même secteur contre 12% pour l'UE25/AELE et 16% pour les États tiers. Enfin, les jeunes sortants de formation ont de réelles difficultés d'insertion sur le marché du travail.

Tableau 12 : Répartition (en %) des demandeurs d'emploi selon l'origine et le secteur économique. Genève, 2004-2006.

	CH	UE25/AELE	États tiers
Agriculture	0.6	0.9	0.2
Industrie	6.4	6.9	3.5
Construction	2.7	6.6	3.9
Commerce	9.3	9.7	7.2
Hôtellerie et restauration	4.4	11.6	15.7
Transports et communications	4.7	5.2	2.9
activités financières et assurances	7.1	4.3	1.5
Immobilier, informatique, services aux entreprises	13.9	11.7	7.2
Administration	10.9	6.8	7.8
Enseignement	3.6	2.0	1.6
Santé	3.6	2.6	2.1
Autres services	8.4	11.1	11.6
Sans indications	5.9	6.7	4.5
Premier emploi/Réinsertion dans la vie active	18.4	14.0	30.4

Source : PLASTA

Comme constaté lors du chapitre précédent, les ressortissants des États tiers et les jeunes demeurent les plus exposés au chômage.

Les données disponibles n'autorisent pas la compréhension précise des mécanismes menant au chômage, mais ont cependant permis de confirmer l'existence de différences entre nationalités face à ce risque.

7. Synthèse et conclusion

Données

Lors de ce travail, les données de l'ESPA ont limité l'analyse aux résidents de nationalité suisse, aux étrangers titulaires d'un permis d'établissement (permis C), d'une autorisation de séjour (permis B), d'un permis de courte durée d'au moins une année (permis L). L'enquête exclut, d'une part, les personnes actives non permanentes (les titulaires de permis L de moins d'une année et les personnes vivant en Suisse dans le cadre de la procédure d'annonce) et, d'autre part, les personnes actives ne résidant pas dans le canton (frontaliers et pendulaires). Cette situation implique une sous estimation de l'apport de la population étrangère sur le marché du travail genevois.

De plus, l'échantillon restreint de l'ESPA ne permet pas une désagrégation très fine de la population étrangère selon la nationalité. Nous avons séparé la population étrangère en deux groupes : UE25/AELE et États tiers. Ce regroupement empêche peut-être la distinction de caractéristiques propres à chaque nationalité. Nous nous sommes également parfois heurté à des définitions différentes : par exemple, la notion de chômeur n'est pas la même selon l'ESPA ou le SECO.

D'autres indicateurs de l'intégration sur le marché du travail n'ont pas pu être analysés faute de données. En particulier, l'information sur les salaires pourrait en outre apporter une dimension supplémentaire à la présente analyse. C'est pourquoi, il nous semble que, la création du projet SHAPE (système de statistiques sur les ménages et les personnes)⁵⁰ apportera un développement positif compte tenu des limites rencontrées lors de cette étude. Ce système donnera naissance à un système intégré d'information statistique et permettra de mieux coordonner les enquêtes par sondage en utilisant les données des registres fédéraux, cantonaux et communaux. L'harmonisation de ces variables consentira à combiner les données des différentes enquêtes pour effectuer certaines analyses (OFS, 2007). Enfin, les données collectées dans le cadre de l'enquête structurelle et des enquêtes thématiques prévues dans ce nouveau système pourront être appariées avec les informations des registres, grâce à l'introduction du nouveau numéro AVS, qui servira d'identificateur (annexe 24).

⁵⁰ <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/news/00.html>

Résultats

A Genève d'après l'enquête suisse sur la population active de 2006, des disparités entre Suisses et étrangers quant aux caractéristiques socioprofessionnelles se vérifient. Il existe une certaine complémentarité entre les deux groupes de population, ce qui rejoint l'hypothèse, parfois mentionnée dans la littérature, de segmentation du marché du travail. Toutefois, les résultats obtenus prouvent que les caractéristiques des migrants sont susceptibles de se modifier rapidement. En effet, plus la migration est récente, plus le profil de la main-d'œuvre étrangère est proche de celle des Suisses. La période de migration influence fortement les caractéristiques socioprofessionnelles des migrants. Dans un premier temps, après la fin de la Seconde Guerre mondiale, les flux migratoires se caractérisaient par des travailleurs non qualifiés, insérés dans des postes requérant un faible niveau de formation. La tendance observée récemment rejoint l'idée d'un accroissement des opportunités professionnelles pour la main-d'œuvre hautement qualifiée, ce qui conduit à une proportion de plus en plus élevée de migrants de formation tertiaire. Ces deux aspects de l'immigration conduisent également à une proportion relativement élevée d'immigrants respectivement peu et très bien formés.

L'objectif de ce travail était aussi d'observer si les caractéristiques sur le marché du travail des ressortissants de l'UE25/AELE s'apparentaient à celles des ressortissants des États tiers. Nous avons montré que les caractéristiques des ressortissants des États tiers semblent un peu plus se rapprocher des Suisses que celles des ressortissants de l'UE25/AELE. Les facteurs à l'origine de leur migration récente et les exigences de la politique migratoire font qu'ils possèdent des qualifications élevées. Les nouveaux migrants de l'Europe communautaire possèdent des spécificités qui restent très différentes des anciens migrants, leur profil s'apparentant plus à celui des Suisses.

Bien que notre étude porte principalement sur la population active, nous avons constaté que les motifs liés à la migration se sont diversifiés : les mouvements migratoires ne sont pas exclusivement associés au travail, même s'ils conduisent malgré tout fréquemment, à une courte ou moyenne échéance, à une intégration sur le marché du travail. D'autres types de flux (regroupement familial, formation) accompagnent en effet ceux liés à l'exercice d'une activité professionnelle. Les personnes étrangères nouvellement arrivées à Genève, ne sont pas uniquement des actifs occupés. Si l'intégration masculine se confond en grande partie avec la participation au marché du travail, celle des femmes est plus complexe. Une faible

participation au marché du travail peut être constatée, surtout pour les ressortissantes des États tiers.

Nous avons mis l'accent sur quatre communautés (France, Portugal, Espagne, Italie) qui, à elles seules, représentent 60% de la population résidante étrangère à Genève. Étant donné une présence relativement ancienne pour ces quatre communautés, il était intéressant de distinguer les différents statuts de nationalité comme les doubles nationaux ou les « Secondos ». Nous avons constaté que l'Italie devenait le premier pays d'origine si nous tenions compte des doubles nationaux, et devançait ainsi le Portugal grâce à un apport important de personnes naturalisées. Nous avons aussi remarqué que, suite à une importante sélectivité à l'accès à la naturalisation, les naturalisés présentaient des caractéristiques socioéconomiques différentes de celles des non naturalisés : ils ont des niveaux de formation supérieurs aux non naturalisés et professionnellement, ils se positionnent mieux que les non naturalisés.

Après avoir analysé les caractéristiques de la population active à Genève, les facteurs influençant l'insertion sur le marché du travail ont été abordés. L'objectif était de montrer si la nationalité a une influence sur la participation au marché du travail. Nous avons testé trois modèles de régression logistique mesurant les facteurs agissant sur la probabilité d'être actif, d'être au chômage et d'être en sous-emploi. Les résultats indiquent une insertion plus difficile pour les ressortissantes des États tiers que pour les Européens communautaires. L'analyse de la statistique du chômage, qui avait pour but de comparer certaines caractéristiques des Suisses et des étrangers inscrits, a confirmé les résultats obtenus : les ressortissantes des États tiers demeurent les plus exposés au chômage et ils présentent la durée de recherche d'emploi la plus longue.

Bien que l'immigration se soit enrichie en qualifications ces dernières années, les disparités entre les immigrants et les natifs sur le marché du travail restent présentes. L'accès au marché du travail pour les personnes des États tiers se révèle plus difficile alors même que leurs ressortissantes sont bien formés et qualifiés. Leurs compétences ne sont pas toujours transférables et, bien que nous n'ayons pas de données pour juger de cet aspect, il est possible qu'ils soient l'objet de discriminations lorsqu'ils recherchent un emploi. À l'avenir, pour mieux profiter des compétences professionnelles issues de la migration, les politiques d'intégration et de migration devront mettre l'accent sur les mesures anti-discriminatoires et la reconnaissance des diplômes et le développement du capital humain.

Commentaires

L'économie genevoise se porte bien, en témoigne le dynamisme du marché de l'emploi avec une baisse du chômage, des postes vacants et une pénurie de plus en plus accrue en travailleurs qualifiés. Les diverses formes de libéralisation inhérentes à l'entrée en vigueur de la libre circulation des personnes mais surtout l'évolution favorable de la conjoncture ces dernières années dans le bassin lémanique se sont répercutées sur la progression dynamique de l'emploi mais n'ont, semble-t-il, pas provoqué d'immigration massive. Certes, nous ne disposons pas encore d'un recul suffisant pour évaluer pleinement les conséquences des accords sur la libre circulation des personnes mais l'évolution de l'immigration depuis l'application de l'ALCP a répondu aux attentes du gouvernement⁵¹. Toutefois, même si les tendances récentes montrent que l'immigration diffère de celles des dernières décennies du 20^e siècle, un système stratifié où se superposent différents statuts de migrants se développe. En haut de l'échelle, se trouvent les migrants de l'UE suivis des ressortissants des États tiers. En bas, figurent les migrants illégaux. Nous assistons aujourd'hui à une bipolarisation de l'immigration, avec d'un côté des personnes hautement qualifiées, dotées d'un permis et, de l'autre, de plus en plus de personnes en situation de précarité, non qualifiées et sans permis valable.

⁵¹ SECO, ODM, OFS, (2007).

Index des figures, tableaux et annexes

Liste des figures

Figure 1 : Mouvements démographiques de la population résidante. Genève, 2000-2006.	7
Figure 2 : Pyramide des âges quinquennaux et sexes de la population résidante selon l'origine. Genève, 2006.	8
Figure 3 : Évolution du solde migratoire selon l'origine. Genève, 2003-2006.	9
Figure 4 : Population âgée de 15 ou plus, selon le statut d'activité. Genève, 2006.	17
Figure 5 : Pyramide des âges quinquennaux et sexes selon le statut d'activité. Genève, 2006.	18
Figure 6 : Pyramides des âges quinquennaux et sexes de la population active selon l'origine. Genève, 2006.	20
Figure 7 : Répartition (en %) de la population résidante selon la nationalité et la durée de séjour. Genève, 2006.	29
Figure 8 : Effectifs de la population résidante de 15 ans et plus selon le statut de nationalité. Genève, 2006.	30

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition (en %) de la population active occupée selon la catégorie professionnelle. Suisse et Genève, 2006.	19
Tableau 2 : Répartition en (%) de la population active selon diverses variables. Genève, 2006.	24
Tableau 3 : Répartition (en %) des nouveaux migrants selon diverses variables. Genève, 2006.	28
Tableau 4 : Effectifs des quatre communautés selon le statut de nationalité. Genève, 2006.	31
Tableau 5 : Effectifs et répartition (en %) des actifs naturalisés et étrangers des quatre communautés selon la nationalité, la formation achevée et la catégorie professionnelle. Genève, 2006.	32
Tableau 6 : Facteurs expliquant la probabilité d'être actif. Genève, 2006.	35
Tableau 7 : Facteurs expliquant la probabilité d'être actif occupé. Genève, 2006.	37

Tableau 8 : Facteurs expliquant la probabilité d'être en sous-emploi. Genève, 2006.	39
Tableau 9 : Effectifs et répartition (en %) des demandeurs d'emploi selon l'origine. Genève, 2004-2006.	43
Tableau 10 : Effectifs des demandeurs d'emploi selon l'origine et le sexe. Genève, 2004-2006.	44
Tableau 11 : Répartition (en %) des demandeurs d'emploi étrangers selon le type d'autorisation de résidence. Genève, 2004-2006.	44
Tableau 12 : Répartition (en %) des demandeurs d'emploi selon l'origine et le secteur économique. Genève, 2004-2006.	45

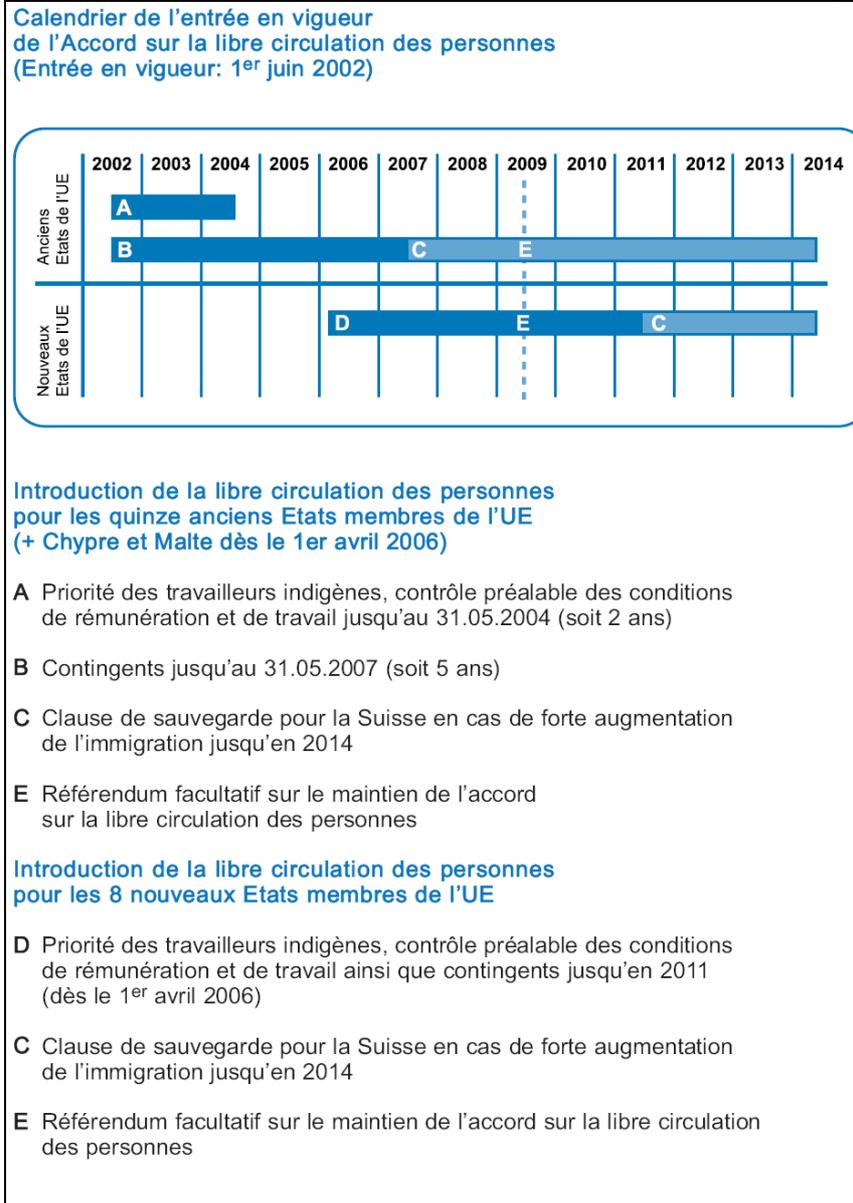
Liste des annexes

Annexe 1 : Calendrier de l'entrée en vigueur de l'accord sur la libre circulation des personnes.	53
Annexe 2 : Définitions	54
Annexe 3 : Proportion de femmes par classes d'âge selon le statut d'activité. Genève, 2006..	55
Annexe 4 : Répartition (en %) de la population selon le statut d'activité. Suisse et Genève, 2006.....	55
Annexe 5 : Répartition (en %) de la population résidante et active selon la formation. Suisse et Genève, 2006.....	55
Annexe 6 : Répartition (en %) de la population résidante étrangère selon la durée de séjour en Suisse. Genève, 2006.	56
Annexe 7 : Répartition (en %) des actifs étrangers selon la formation et la durée de séjour. Genève, 2006.....	56
Annexe 8 : Répartition (en %) des actifs étrangers selon la durée de séjour et la catégorie socioprofessionnelle. Genève, 2006.....	56
Annexe 9 : Personnes actives selon le secteur d'activité et l'origine. Genève, 2006.....	57
Annexe 10 : Personnes actives selon la catégorie professionnelle et l'origine. Genève, 2006.	57
Annexe 11 : Répartition (en %) des nouvelles migrantes selon la formation, le statut d'activité et l'origine. Genève, 2006.....	57
Annexe 12 : Répartition (en %) de la population résidente d'origine étrangère selon la nationalité. Genève, 2006.....	58
Annexe 13 : Répartition (en %) selon le statut de nationalité. Genève, 2006.....	58

Annexe 14 : Effectifs des naturalisés et % par classes d'âge. Genève, 2006.	58
Annexe 15 : Répartition (en %) des personnes naturalisées selon la classe d'âge et la nationalité d'origine. Genève, 2006.....	59
Annexe 16 : Effectifs des quatre communautés selon le statut de nationalité. Genève, 2006.	59
Annexe 17 : Effectifs des quatre communautés selon le lieu de naissance. Genève, 2006.	59
Annexe 18 : Facteurs expliquant la probabilité d'être actif. Genève, 2006.	60
Annexe 19 : Facteurs expliquant la probabilité d'être actifs occupés. Genève, 2006.....	61
Annexe 20 : Facteurs expliquant la probabilité d'être en sous-emploi. Genève, 2006.....	62
Annexe 21 : Répartition (en %) de la population active selon l'origine. Genève, 2006.	62
Annexe 22 : Chômeurs inscrits selon le sexe. Suisse, 1990-2004.	63
Annexe 23 : Données manquantes pour la date de sortie de PLASTA. Genève, 2004-2006. .	63
Annexe 24 : Projets de modernisation de l'OFS. Le système intégré.....	63

Annexes

Annexe 1 : Calendrier de l'entrée en vigueur de l'accord sur la libre circulation des personnes.



Tiré de : <http://etat.geneve.ch/dt/site/interieur/bilaterales/master-home.jsp>

Annexe 2 : Définitions

Personnes actives

Sont considérées comme actives les personnes actives occupées et les personnes sans emploi. Les personnes actives constituent l'offre de travail.

Personnes non actives

Sont considérées comme non actives, les personnes qui ne font partie ni des personnes actives occupées, ni des personnes sans emploi.

Personnes actives occupées

Sont considérées comme actives occupées les personnes d'au moins 15 ans révolus qui, au cours de la semaine de référence,

- ont travaillé au moins une heure contre rémunération
- ou qui, bien que temporairement absentes de leur travail (maladie, vacances, congé maternité, service militaire, etc.), avaient un emploi en tant que salarié ou indépendant
- ou qui ont travaillé dans l'entreprise familiale sans être rémunérées.

Personnes sans emploi

Sont considérées comme sans emploi, les personnes âgées de 15 à 74 ans

- qui n'étaient pas actives occupées au cours de la semaine de référence
- qui ont cherché activement un emploi au cours des quatre dernières semaines précédentes et
- qui étaient disponible pour travailler.

Personnes en sous-emploi

Sont considérées comme étant en sous-emploi les personnes actives occupées

- qui présentent une durée normale de travail inférieure aux 90% de la durée normale de travail dans les entreprises
- qui souhaitent travailler davantage et
- qui sont disponibles pour prendre dans les trois mois qui suivent un travail impliquant un taux d'occupation plus élevé.

Tiré de : OFS (2007), Principaux résultats de l'enquête suisse sur la population active. ESPA 2006 en bref, OFS, Neuchâtel

Annexe 3 : Proportion de femmes par classes d'âge selon le statut d'activité. Genève, 2006.

	actives	non actives
15-19	42.2	54.5
20-24	48.3	52.3
25-29	49.0	70.1
30-34	46.0	82.9
35-39	48.3	90.0
40-44	46.4	78.9
45-49	46.6	72.6
50-54	49.6	68.3
55-59	46.6	67.7
60-64	44.5	63.6
65-69	47.6	61.3
70-74	18.7	58.2
75-79	19.8	61.2
80-84	20.9	60.5
85+	100.0	67.2

Source : ESPA 2006

Annexe 4 : Répartition (en %) de la population selon le statut d'activité. Suisse et Genève, 2006.

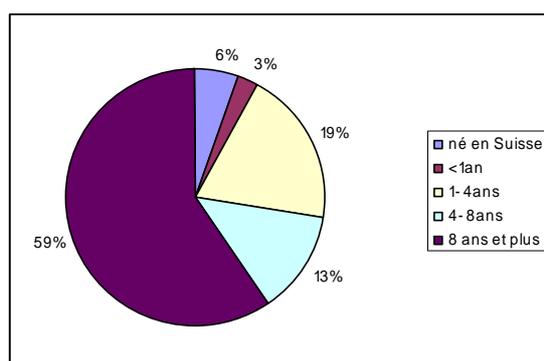
	Suisse	Genève
indépendants	8.9	6.3
salariés	52.4	52.9
apprentis	3.4	1.5
sans emploi	2.7	4.2
en formation	4.5	6.2
au foyer	5.1	5.2
retraités	21.3	21.2
autres non actifs	1.8	2.5

Source : ESPA 2006

Annexe 5 : Répartition (en %) de la population résidente et active selon la formation. Suisse et Genève, 2006.

	Genève		Suisse	
	population résidente	population active	population résidente	population active
secondaire I	29.7	22.2	26.5	18.8
secondaire II	37.8	37.6	50.6	52.2
tertiaire	32.5	40.2	23.0	29.0

Source : ESPA 2006

Annexe 6 : Répartition (en %) de la population résidente étrangère selon la durée de séjour en Suisse. Genève, 2006.


Source : ESPA 2006

Annexe 7 : Répartition (en %) des actifs étrangers selon la formation et la durée de séjour. Genève, 2006.

	moins de 4ans		4-8ans		8 ans et plus	
	États tiers	UE25/AELE	États tiers	UE25/AELE	États tiers	UE25/AELE
secondaire I	20.6	28.4	24.7	25.0	36.2	45.2
secondaire II	23.8	18.8	20.3	24.8	27.3	35.3
tertiaire	55.5	52.8	55.0	50.2	36.5	19.5

Source : ESPA 2006

Annexe 8 : Répartition (en %) des actifs étrangers selon la durée de séjour et la catégorie socioprofessionnelle. Genève, 2006.

	moins de 4ans		4-8ans		8 ans et plus	
	États tiers	UE25/AELE	États tiers	UE25/AELE	États tiers	UE25/AELE
dirigeant, cadre supérieur	15.9	17.9	10.3	13.7	9.8	7.4
profession intellectuelle et scientifique	21.9	18.0	26.4	26.9	14.9	10.8
profession intermédiaire	13.6	17.8	18.4	18.1	15.2	13.5
employé de type administratif	17.1	6.0	7.7	9.3	12.6	12.1
personnel des services, vente	15.8	16.8	27.8	14.9	16.2	19.6
agriculture	0.0	2.7	0.0	2.4	0.0	0.7
artisan, ouvrier	7.1	9.1	0.0	5.0	15.5	20.5
conducteur, assembleur	0.0	1.3	0.0	1.3	3.1	4.6
ouvrier, employé non qualifié	8.5	10.4	9.4	8.5	12.8	10.9

Source : ESPA 2006

Annexe 9 : Personnes actives selon le secteur d'activité et l'origine. Genève, 2006.

	CH	Étrangers	Total	% étrangers
agriculture, économie forestière, élevage	2444	783	3227	24.3
industrie, art, métiers	9200	8504	17704	48.0
technique, informatique	11809	5604	17413	32.2
construction, exploitation minière	4285	5632	9917	56.8
professions commerciales, transport, circulation	17016	16043	33059	48.5
hôtellerie, restauration, services personnels	7640	17696	25336	69.8
management, administration, banque, assurance, judiciaire	43037	17805	60842	29.3
santé, enseignement, culture, scientifique	41248	14655	55903	26.2

Source : ESPA 2006

Annexe 10 : Personnes actives selon la catégorie professionnelle et l'origine. Genève, 2006.

	CH	Étrangers	Total	% étrangers
dirigeant, cadre supérieur	8069	9185	17254	53.2
profession intellectuelle et scientifique	38128	13539	51666	26.2
profession intermédiaire	37374	13036	50409	25.9
employé de type administratif	18076	9862	27939	35.3
personnel des services, vente	15507	16331	31838	51.3
agriculture	2159	783	2941	26.6
artisan, ouvrier	11804	12477	24281	51.4
conducteur, assembleur	1561	2526	4088	61.8
ouvrier, employé non qualifié	4349	9107	13456	67.7

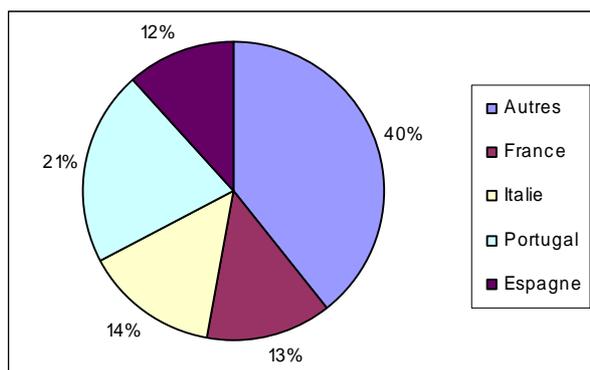
Source : ESPA 2006

Annexe 11 : Répartition (en %) des nouvelles migrantes selon la formation, le statut d'activité et l'origine. Genève, 2006.

	salariée			au foyer		
	États tiers	UE25/AELE	Total	États tiers	UE25/AELE	Total
secondaire I	12.7	27.9	22.0	21.7	16.1	19.3
secondaire II	34.2	22.2	26.9	31.0	25.2	28.5
tertiaire	53.1	49.9	51.1	47.2	58.7	52.2

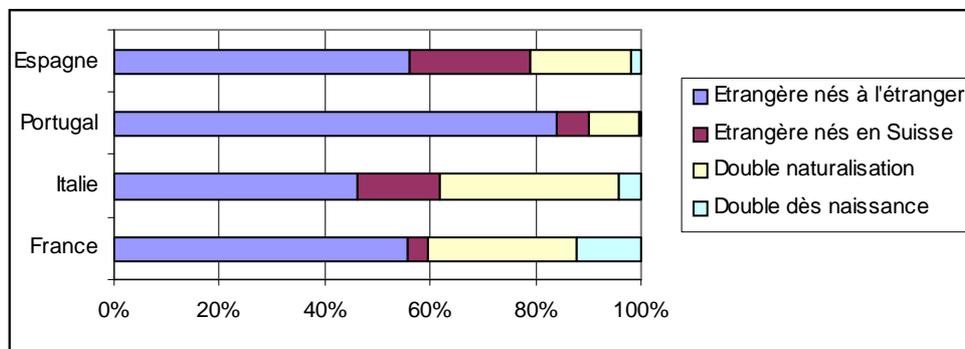
Source : ESPA 2006

Annexe 12 : Répartition (en %) de la population résidente d'origine étrangère selon la nationalité. Genève, 2006.



Source : ESPA 2006

Annexe 13 : Répartition (en %) selon le statut de nationalité. Genève, 2006.



Source : ESPA 2006

Annexe 14 : Effectifs des naturalisés et % par classes d'âge. Genève, 2006.

	Effectifs	% par classes d'âge
15-24	6398	10.3
25-34	10035	16.2
35-44	14761	23.9
45-54	12501	20.2
55-64	7771	12.6
65+	10380	16.8

Source : ESPA 2006

Annexe 15 : Répartition (en %) des personnes naturalisées selon la classe d'âge et la nationalité d'origine. Genève, 2006.

	France	Italie	Portugal	Espagne
15-24	9.5	6.3	32.1	5.6
25-34	7.2	28.1	16.6	31.1
35-44	23.7	24.9	29.5	29.9
45-54	17.9	23.5	19.2	15.2
55-64	20.4	7.6	2.6	14.6
65+	21.3	9.6	0.0	3.6

Source : ESPA 2006

Annexe 16 : Effectifs des quatre communautés selon le statut de nationalité. Genève, 2006.

	Étrangère	Double nationalité	Total	% doubles nationaux
France	17 110	11 573	28 683	40.3
Italie	18 663	11 520	30 183	38.2
Portugal	27 053	(2 981)	30 034	9.9
Espagne	15 168	4 059	19 228	21.1

Source : ESPA 2006

Annexe 17 : Effectifs des quatre communautés selon le lieu de naissance. Genève, 2006.

	nés à l'étranger	nés en Suisse	Total	% nés en Suisse
France	15 943	(1 167)	17 110	6.8
Italie	13 917	4 746	18 663	25.4
Portugal	25 201	(1 852)	27 053	6.8
Espagne	10 818	4 350	15 168	28.7

Source : ESPA 2006

Annexe 18 : Facteurs expliquant la probabilité d'être actif. Genève, 2006.

	Tous		Hommes		Femmes	
	O.R.	Sign.	O.R.	Sign.	O.R.	Sign.
Sexe						
Homme	1					
Femme	0.409	***				
Age						
15-19	0.085	***	0.105	***	0.079	***
20-29	0.774		0.508	**	0.997	
30-39	1		1		1	
40-49	1.027		0.950		0.990	
50-64	0.437	***	0.289	***	0.472	***
Formation						
Secondaire I	0.736	***	0.481	***	0.9	
Secondaire II	1		1		1	
Tertiaire	1.710	***	1.6	**	1.716	***
Etat civil						
Célibataire	1		1		1	
Marié	0.648	***	1.349		0.436	***
Divorcé, séparé	1.003		0.805		0.908	
Veuf	0.494	**	0.592		0.382	***
Nationalité						
Suisse	1		1		1	
UE25/AELE	1.093		1.525	**	0.930	
États Tiers	0.674	***	0.996		0.588	***
Wald	358.7	<0.001	181.8	<0.001	165.3	<0.001
Échantillon	3108		1416		1692	

Source : ESPA 2006

Annexe 19 : Facteurs expliquant la probabilité d'être actifs occupés. Genève, 2006.

	Tous		Hommes		Femmes	
	O.R.	Sign.	O.R.	Sign.	O.R.	Sign.
Sexe						
Homme	1					
Femme	0.641	**				
Age						
15-19	0.540		0.593		0.578	
20-29	0.798		1.340		0.515	*
30-39	1		1		1	
40-49	1.107		1.339		0.896	
50-64	1.059		1.284		0.926	
Formation						
Secondaire I	0.783		0.886		0.668	
Secondaire II	1		1		1	
Tertiaire	1.810	**	2.193	**	1.613	
Durée depuis fin formation						
< 1 an	0.374	***	0.106	***	1.207	
1-4 ans	0.867		0.420	**	1.600	
4-8 ans	1.568		0.663		3.188	**
8 ans et plus	1		1		1	
Nationalité						
Suisse	1		1		1	
UE25/AELE	0.775		0.671		0.851	
États Tiers	0.289	***	0.237	***	0.331	***
Catégorie socioprofessionnelle						
Dirigeant, cadre supérieur	1.470		2.774		1.097	
Profession intellectuelle, scientifique	1		1		1	
Profession intermédiaire	2.370	***	2.315	*	2.521	**
Employé de type administratif	1.421		1.120		1.713	
Personnel des services, vente	1.179		0.984		1.398	
Agriculteur, artisan, ouvrier	1.644		1.486		1.733	
Employé, ouvrier non qualifié	1.832		1.995		2.032	
Wald	87.2	<0.001	60.3	<0.001	40	0.001
Échantillon	2391		1193		1198	

Source : ESPA 2006

Annexe 20 : Facteurs expliquant la probabilité d'être en sous-emploi. Genève, 2006.

	Tous		Hommes		Femmes	
	O.R.	Sign.	O.R.	Sign.	O.R.	Sign.
Sexe						
Homme	1					
Femme	0.734					
Age						
15-19	1.182		2.387		0.761	
20-29	1.649	*	1.685		1.493	
30-39	1		1		1	
40-49	1.218		2.329		1.116	
50-64	1.032		1.472		0.959	
Formation						
Secondaire I	1.689	**	3.091	**	1.512	
Secondaire II	1		1		1	
Tertiaire	0.992		0.981		1.027	
Durée depuis fin formation						
< 1 an	2.040	*	2.579		2.063	
1-4 ans	1.650		4.743	**	1.306	
4-8 ans	1.298		2.836		1.126	
8 ans et plus	1		1		1	
Nationalité						
Suisse	1		1		1	
UE25/AELE	1.089		1.676		0.964	
États Tiers	2.690	***	3.090	**	2.451	***
Catégorie socioprofessionnelle						
Dirigeant, cadre supérieur, profession intellect. et scient.	0.703		0.482		0.824	
Profession intermédiaire, employé de type administratif	1		1		1	
Personnel des services, vente	1.278		0.991		1.457	
Agriculteur, artisan, ouvrier	0.868		0.816		0.933	
Employé, ouvrier non qualifié	1.575		1.813		1.641	
Wald	50.1	<0.001	29.2	0.015	28	0.021
Échantillon	734		145		559	

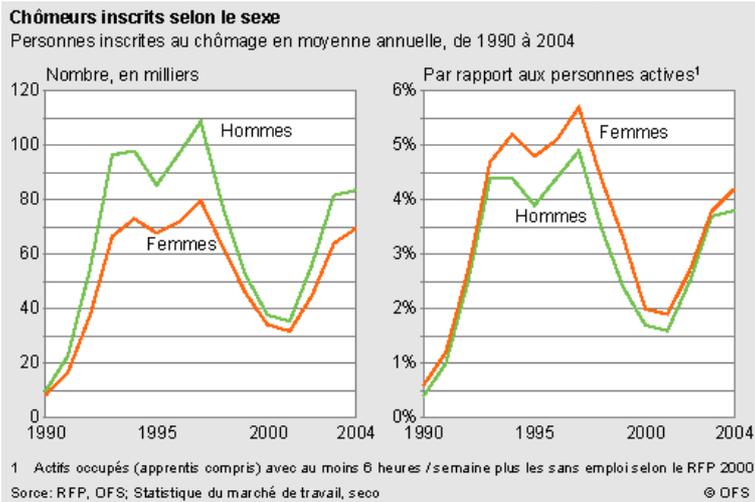
Source : ESPA 2006

Annexe 21 : Répartition (en %) de la population active selon l'origine. Genève, 2006.

	%
Suisse	61
UE25/AELE	27
États tiers	11

Source : ESPA 2006

Annexe 22 : Chômeurs inscrits selon le sexe. Suisse, 1990-2004.



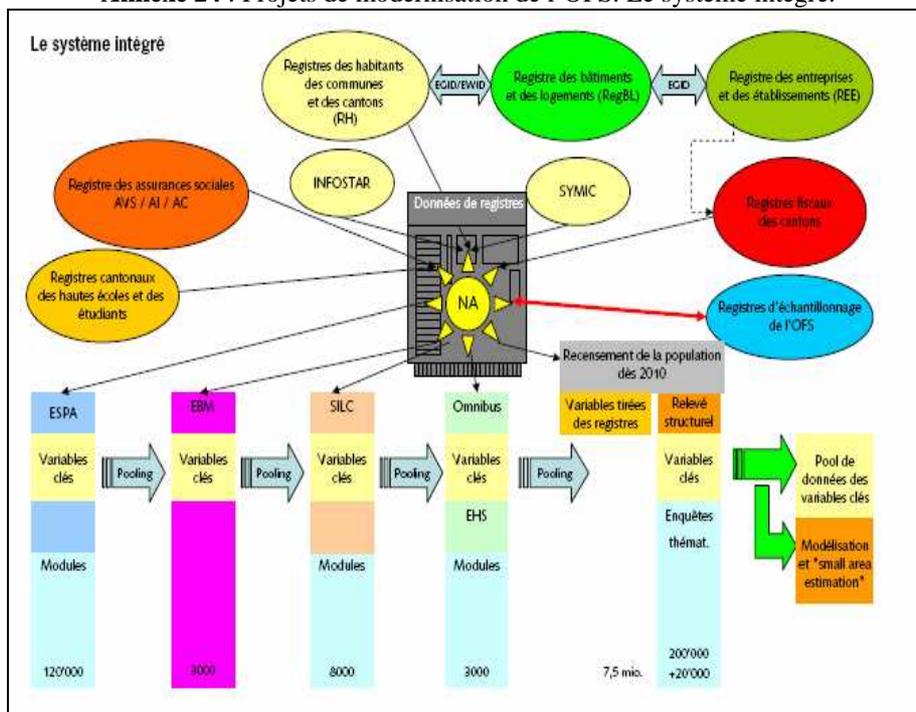
Source : OFS

Annexe 23 : Données manquantes pour la date de sortie de PLASTA. Genève, 2004-2006.

	Effectifs	% manquante
CH	3721	13.3
UE25/AELE	1577	12.9
États tiers	1724	15.5
Total	7022	13.7

Source : PLASTA

Annexe 24 : Projets de modernisation de l'OFS. Le système intégré.



Tiré de : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index.html>

Bibliographie

Bolzman Claudio, Fibbi Rosita et Vial Marie (2001), « La famille : une source de légitimité pour les immigrés après la retraite ? » in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Volume 17, n°1, p. 55-78.

Bolzman Claudio, Fibbi Rosita et Vial Marie (2003), *Secondas-secondos : le processus d'intégration des jeunes adultes issus de la migration espagnole et italienne en Suisse*, Seismo, Zürich, 2003, 240p.

Buffet Yannick, Gfeller Pierre et Meyer Alexandre (2005), *Etude sur la population en recherche d'emploi. Chômage et nationalité*, ORTE, Lausanne, 22p.

Bühler Elisabeth et Heye Corinna (2005), *Avancée et stagnation dans la problématique de l'égalité entre hommes et femmes de 1970 à 2000*, OFS, Neuchâtel, 72p.

Centlivres Pierre et al. (1991), *Une seconde nature : pluralisme, naturalisation et identité en Suisse romande et au Tessin*, Age d'homme, Lausanne, 303p.

De Coulon Augustin (1999), « Disparité régionale du chômage : population étrangère et courbe de Beveridge suisse » in *Revue Suisse d'économie et de statistique*, 135 (2), pp.165-185.

Deutsch Joseph, Flückiger Yves et Silber Jacques (2005), *Les ségrégations sur le marché suisse du travail*, OFS, Neuchâtel, 60p.

Ferro-Luzzi Giovanni et Flückiger Yves (1996), *Analyse des inégalités entre les femmes et les hommes sur le marché du travail à Genève*, Rapport de l'OUE n° 3, Genève, 144p.

Fibbi Rosita, Lerch Mathias et Wanner Philippe (2005), *L'intégration des populations issues de l'immigration en Suisse : personnes naturalisées et deuxième génération*, OFS, Neuchâtel, 60p.

Florez Manuela (2004), « La politique migratoire de la Suisse sous l'angle du marché du travail » in *Migration et emploi : les accords bilatéraux à la croisée des chemins*, OCDE, pp.37-47.

Flückiger Yves (2005), *Une analyse des effets sur le marché suisse du travail de l'élargissement de la libre-circulation des personnes aux nouveaux pays membres de l'Union européenne : Rapport final*, Université de Genève (OUE), Genève, 127p.

Flückiger Yves et Vassiliev Anatoli (2002), « Les raisons des différences de chômage entre Genève et le reste de la Suisse » in *Revue Suisse d'économie et de statistique*, 138 (4), pp.387-410.

Flückiger Yves et Falter Jean-Marc (2004), *Formation et travail. Le marché suisse du travail et son évolution*, OFS, Neuchâtel, 103p.

Haug Werner et Wanner Philippe (2005), *Migrants et marché du travail : compétences et insertion professionnelle des personnes d'origine étrangère en Suisse*, OFS, Neuchâtel, 152p.

Haug Werner (2006), « Les migrants et leurs descendants sur le marché du travail : vue d'ensemble » in *Démos, bulletin d'information démographique*, OFS, Neuchâtel, 24p.

Haour-Knipe (2000), *Moving families^o: expatriation, stress and coping*, Routledge, Londres.

Houseaux Frédérique et Tavan Chloé (2005), « Quels liens aujourd'hui entre l'emploi et l'intégration pour les populations issues de l'immigration ? » in *Revue économique*, vol. 56, n°2, pp.423-446.

Levrat Nicolas et Schwok René (2000), *Les accords bilatéraux entre l'Union européenne et la Suisse : conséquences pour la région franco-genevoise*, Institut européen de l'Université de Genève, Genève, pp.1-20; 41-71.

Mouhoud El Mouhoub et Oudinet Joël (2006), « Migration et marché du travail dans l'espace européen » in *Economie internationale*, n° 105, pp.7-39.

Observatoire statistique transfrontalier (2006), *Les accords bilatéraux déploient leurs effets sur l'agglomération transfrontalière. Synthèse 2006*, Genève, 16p.

Observatoire statistique transfrontalier (2007), *Les accords bilatéraux déploient leurs effets sur l'agglomération transfrontalière. Synthèse 2007*, Genève, 29p.

OCSTAT (2002), *Le marché du travail et la main-d'œuvre étrangère dans le canton de Genève*, Données statistiques n°12, Genève, 11p.

OCSTAT (2005), *Les Genevois et le travail*, Communications statistiques n°20, Genève, 24p.

OCSTAT (2005), *Les binationaux dans le canton de Genève*, Communications statistiques n°24, Genève, 16p.

OCSTAT (2005), *Portrait statistique des étrangers vivant à Genève*, Études et documents n°37, Genève, 64p.

OCSTAT (2006), *Nouveaux immigrants, où habitez-vous en 1995 ?*, Communications statistiques n° 27, Genève, 19p.

OCSTAT (2006), *Femmes et hauts salaires dans le canton de Genève*, Communications statistiques n°30, Genève, 27p.

OCSTAT (2006), *Travail non rémunéré dans le canton de Genève*, Communications statistiques n°31, Genève, 16p.

OCSTAT (2006), *Les organisations internationales à Genève et en Suisse. Résultats de l'enquête 2005*, Données statistiques n°6, Genève, 28p.

OCSTAT (2007), *Les salaires en Suisse et dans les cantons, de 1994 à 2004*, Communications statistiques n°34, Genève, 35p.

OCSTAT (2007), *L'enquête sur les entreprises en relation avec un organisme de promotion économique dans le canton de Genève. Résultats 2006*, Données statistiques n°1, Genève, 11p.

OCSTAT (2007), *Bilan et état de la population du canton de Genève en 2006*, Données statistiques n°2, Genève, 46p.

OFS (2004), *L'enquête suisse sur la population active (ESPA). Concepts-Bases méthodologiques-Considérations pratiques*, OFS, Neuchâtel, 52p.

OFS (2005), *Le marché du travail en comparaison internationale. La participation au marché du travail sur fond de défi démographique*, OFS, Neuchâtel, 28p.

OFS (2006), *La population étrangère en Suisse. Edition 2006*, OFS, Neuchâtel, 88p.

OFS (2007), *Principaux résultats de l'enquête suisse sur la population active. ESPA 2006 en bref*, OFS, Neuchâtel, 16p.

OFS (2007), *Monitoring pour l'avenir. Le nouveau système de statistiques sur les ménages et les personnes (SHAPE)*, OFS, Neuchâtel, 16p.

Piché Victor, Renaud Jean, Gingras Lucie (2002), « L'insertion économique des nouveaux migrants dans le marché du travail à Montréal : une approche longitudinale » in *Population*, vol.57, INED, pp.63-89.

Piguet Etienne (2001), « Approches méthodologiques de la discrimination sur le marché du travail » in *Discussion paper*, Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, Neuchâtel, 9p.

Rausa-de Luca Fabienne (2005), « La population issue de la migration » in *Demos*, OFS, Neuchâtel, 24p.

Salt John, Clarke James et Wanner Philippe (2005), *Les migrations internationales de la main-d'œuvre*, études démographiques n°44, Conseil de l'Europe, p.1-112.

Salvisberg Esther et Heiniger Marcel (2007), « Immigration et émigration de la population résidante permanente de nationalité étrangère : de la comptabilisation dans les registres à la statistique » in *Démos, bulletin d'information démographique*, OFS, Neuchâtel, 24p.

SECO, ODM, OFS (2007), *Conséquences de la libre circulation des personnes sur le marché du travail suisse : Troisième rapport de l'Observatoire sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE pour la période du 1er juin 2002 au 31 décembre 2006*.

Von Rohr Katerin, Crippa Estelle et Heiniger Marcel (2004), « Recensement de la population de l'an 2000 – résultats choisis : célibataires et personnes naturalisées » in *Demos*, OFS, Neuchâtel, 16p.

Wanner Philippe (2004), *Migration et intégration : populations étrangères en Suisse*, OFS, Neuchâtel, 99p.

Weber Sylvain (2006), « Durées de chômage et nationalité : une analyse empirique pour la Suisse » in *Revue suisse d'économie et de statistique*, vol.142 (1), pp.147-193.

Sites Internet consultés :

<http://www.seco.admin.ch/>

<http://www.statregio-francosuisse.net/>

<http://www.geneve.ch/statistique/>

<http://www.geneve.ch/ocirt/>

<http://www.geneve.ch/emploi/>

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index.html>

<http://www.bfm.admin.ch/bfm/fr/home.html>

<http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home.html>

<http://www.migration-population.ch/>

<http://www.oecd.org>

<http://www.unige.ch/ses/lea/index.html>

<http://www.fgpf.ch/fr>

<http://www.amstat.ch/infospc/public/index.jsp>